



UNIL | Université de Lausanne

Institut de géographie  
et durabilité

## Lavaux - Evolution du site inscrit au Patrimoine mondial (2000-2015)

Mélanie Clivaz  
Julien Bachmann  
Emmanuel Reynard  
Christian Kaiser



**Photo de couverture**

Vignes en automne, Association Lavaux Patrimoine mondial ([www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch))

<b>1. Population.....</b>	<b>1</b>
Une croissance démographique inférieure à la moyenne cantonale... ..	1
Une croissance démographique plus faible dans la zone centrale... ..	2
Une population toujours plus vieillissante... ..	4
Une communauté étrangère toujours plus présente... ..	6
<b>2. Ménages .....</b>	<b>7</b>
Un nombre de ménages en augmentation... ..	7
Des ménages légèrement plus grands... ..	9
<b>3. Logements et constructions .....</b>	<b>10</b>
Des logements de plus en plus grands .....	14
La part de maisons individuelles relativement stable... ..	16
<b>4. Emplois .....</b>	<b>18</b>
Diminution des emplois depuis 2011 .....	18
Une évolution des emplois variable selon les communes... ..	19
Moins d’emplois dans la zone centrale... ..	20
<b>5. Agriculture et viticulture .....</b>	<b>24</b>
Des exploitations agricoles toujours moins nombreuses... ..	24
Une surface viticole stable... ..	25
De moins en moins d’exploitations viticoles... ..	28
Plus du trois quarts du vignoble de cépages blancs... ..	29
Le chasselas, cépage le plus répandu à Lavaux... ..	30
Baisse progressive de la récolte... ..	32
<b>6. Climat.....</b>	<b>35</b>
Un réchauffement évident... ..	35
Réduction des jours de gel et augmentation des jours tropicaux... ..	36
Aucune tendance significative en ce qui concerne les précipitations... ..	37
<b>7. Tourisme .....</b>	<b>38</b>
Nuitées hôtelières en légère progression... ..	38
<b>8. Affectation et cadastre .....</b>	<b>40</b>
<b>9. Enjeux territoriaux.....</b>	<b>42</b>
Une pression urbaine toujours plus accentuée... ..	42
Des exploitations viticoles toujours plus nombreuses à disparaître... ..	43
Une activité touristique peu perceptible... ..	43
Un changement climatique évident – quelles conséquences pour la viticulture ?	44



## Avant-propos

Depuis son inscription au Patrimoine Mondial en 2007, la région de Lavaux a évolué.

Ce rapport est établi à la demande de l'Association Lavaux Patrimoine mondial. Il a pour but de présenter les principales tendances territoriales, démographiques et socio-économiques entre 2000 et 2015. Ce rapport s'appuie sur un document plus complet (Bachman J., Clivaz M., Kaiser C., Reynard E. *Diagnostic territorial et base pour une stratégie de monitoring de Lavaux Patrimoine mondial*, Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité, août 2016) et sur une application de cartographie en ligne (Web Mapping), intitulée GeoLavaux (lavaux.unil.ch), qui permet de visualiser de manière interactive différentes données territoriales concernant Lavaux. Ces différents travaux s'inscrivent dans la perspective de mise en place d'une stratégie de monitoring du Bien inscrit au Patrimoine mondial et doivent servir à l'élaboration d'une nouvelle version du Plan de gestion du site.

Les résultats sont issus principalement du traitement de données statistiques du canton de Vaud (Service cantonal de recherche et d'informations statistiques, SCRIS, ou Statistique Vaud, STATVD) et de la Confédération (Office fédéral de la statistique, OFS). Certaines données proviennent de l'Office cantonal de la viticulture (OCV) et de Météosuisse. Nous remercions ces institutions pour la mise à disposition de leurs données. Dans chaque figure, la source des données est indiquée entre parenthèses. Les traitements ont été réalisés sur des données à l'échelle communale ou hectométrique (à l'hectare). Les résultats à l'échelle communale concernent l'ensemble du territoire communal, y compris les secteurs situés à l'extérieur du périmètre du Bien, alors que le traitement des données hectométriques a été limité au périmètre du Bien en distinguant deux parties : la zone centrale et la zone tampon (ou périphérique). Les périodes prises en compte pour évaluer l'évolution temporelle varient en fonction de la disponibilité des données.

Le rapport est structuré de la manière suivante. Le premier chapitre traite de l'évolution de la région d'un point de vue démographique. Les deux suivants abordent l'évolution des ménages et des logements. L'évolution de l'emploi est traitée dans le quatrième chapitre. L'agriculture et la viticulture font l'objet du cinquième chapitre. La question du changement climatique figure également dans ce rapport, dans le chapitre 6. L'activité touristique est très brièvement décrite dans le septième chapitre. Les questions relatives à l'affectation et à l'occupation du territoire sont abordées dans l'avant-dernier chapitre. Après avoir décrit les principales tendances territoriales, les divers enjeux liés à ces thématiques ont été dégagés. Ils sont décrits dans le dernier chap



## 1. Population

### Une croissance démographique inférieure à la moyenne cantonale...

Le canton de Vaud a connu une croissance démographique de 14.8% entre 2007 et 2015. La population de la région de Lavaux<sup>1</sup> a également augmenté dans cet intervalle de temps, mais de façon moins marquée (Tabl. 1).

Tableau 1 – Démographie des communes de Lavaux en 2000, 2007 et 2015 (SCRIS VD).

Communes	Population 2000	Population 2007	Population 2014	Evolution absolue 2000-2007	Evolution absolue 2007-2014	Evolution absolue 2000-2014	Evolution relative 2007-2014
Bourg-en-Lavaux	4'856	4'895	5'184	+39	+289	+328	+5.9%
Chardonne	2'601	2'826	2'835	+225	+9	+234	+0.3%
Chexbres	1'976	2'000	2'180	+24	+180	+204	+9 %
Corseaux	2'077	2'071	2'172	-6	+101	+95	+4.9%
Corsier-sur-Vevey	3'097	3'159	3'393	+62	+234	+296	+7.4%
Jongny	1'289	1'422	1'475	+133	+53	+186	+3.7%
Lutry	8'240	8'845	9'648	+605	+803	+1'408	+9.1%
Puidoux	2'321	2'443	2'815	+122	+372	+494	+15.2%
Rivaz	321	362	345	+41	-17	+24	-4.7%
St-Saphorin	357	371	378	+14	+7	+21	+1.9%
<b>Région de Lavaux</b>	<b>27'135</b>	<b>28'394</b>	<b>30'425</b>	<b>+1'250</b>	<b>+2'040</b>	<b>+3'290</b>	<b>+7.2%</b>
<b>Canton de Vaud</b>	<b>615'978</b>	<b>668'581</b>	<b>755'369</b>	<b>+52'603</b>	<b>+86'788</b>	<b>+139'391</b>	<b>+13%</b>

Entre 2007 et 2014, les communes de Lavaux enregistrent une croissance démographique de 5.3% en moyenne, ce qui représente 2'040 nouveaux habitants. Cette croissance est toutefois variable d'une commune à l'autre. Si dans toutes les communes, à l'exception de Rivaz, le nombre de résidents permanents augmente entre 2007 et 2014, le taux d'accroissement varie entre +0.3% et +15.2%. La commune qui enregistre la plus forte croissance démographique est Puidoux avec 372 nouveaux habitants en 7 ans. Les communes de Chardonne et St-Saphorin se démarquent par une stabilité au niveau des effectifs de leur population, avec un taux d'accroissement de 0.3% (9 habitants) pour Chardonne et 1.9% (7 habitants) pour Saint-Saphorin. La commune de Rivaz enregistre une légère diminution (-4.7%) puisqu'en 2014, elle compte dix-sept habitants de moins qu'en 2007. La croissance démographique observée dans les communes de Lavaux est nettement inférieure à la moyenne cantonale. En effet, la population des communes vaudoises a crû, en moyenne, de 13.9% depuis 2007. Seule la commune de Puidoux se situe au-dessus de cette moyenne. Les différences observées entre les différentes communes peuvent s'expliquer par leur localisation par rapport au périmètre du Bien (zone centrale et zone tampon). En effet, Rivaz est située entièrement à l'intérieur de la zone centrale du Bien. La commune de Saint-Saphorin qui connaît une faible croissance démographique (+ 7 habitants en 7 ans) est également située en grande partie dans la zone centrale (Fig. 1). Puidoux, Chexbres et Lutry, dont une large partie du territoire est située en dehors du Bien, enregistrent des taux de croissance supérieurs à 9%.

<sup>1</sup> Par région de Lavaux, nous comprenons l'ensemble des communes concernées par le Bien.

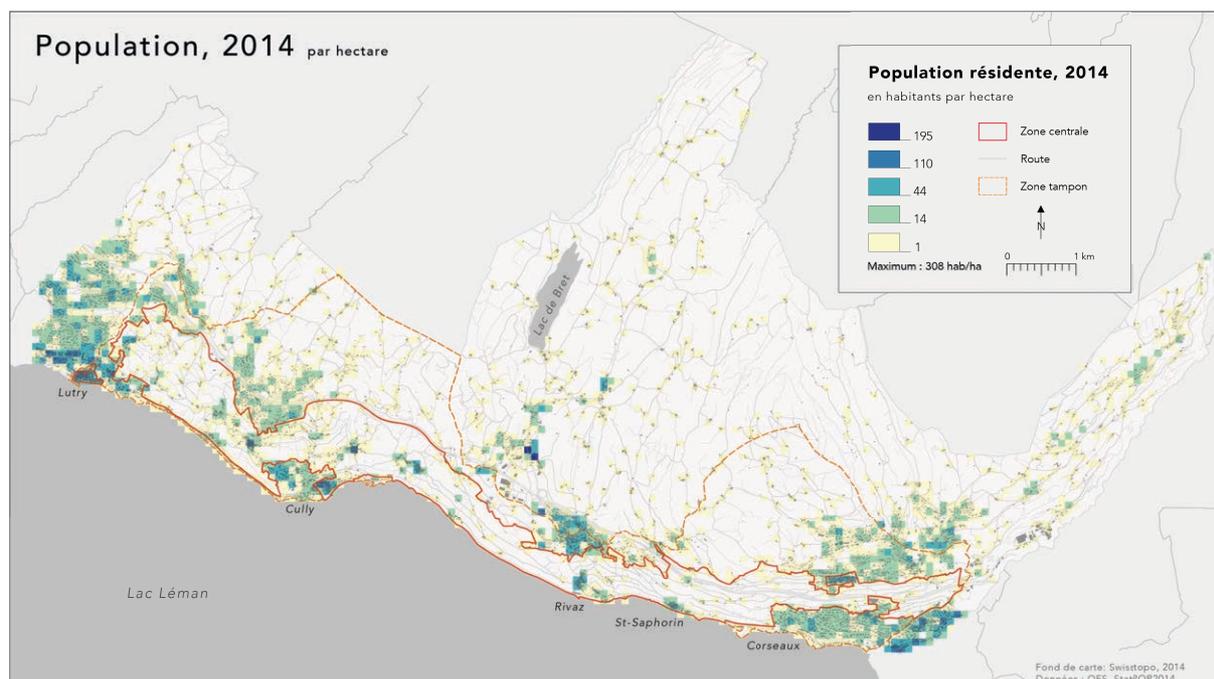


Figure 1 – Population [hab/ha] en 2014 dans la région de Lavaux (OFS).

### Une croissance démographique plus faible dans la zone centrale...

Les données démographiques à l'hectare, disponibles pour 2000 et 2014, permettent de réduire le périmètre d'étude aux limites du Bien. Les principales statistiques démographiques à l'échelle du Bien figurent dans le tableau 2.

Tableau 2 – Population résidente à l'intérieur du périmètre du Bien (OFS).

Communes	Population 2000			Population 2014			Evolution absolue 2000-2014		
	Bien	Zone tampon	Zone centrale	Bien	Zone tampon	Zone centrale	Bien	Zone tampon	Zone centrale
Bourg-en-Lavaux	4'838	2'597	2'241	5'174	2'927	2'247	+336	+330	+6
Chardonne	2'246	1'673	573	2'491	1'951	540	+245	+278	-33
Chexbres	1'216	939	277	1'238	926	312	+22	-13	+35
Corseaux	2'010	1'926	84	2'105	2'003	102	+95	+77	+18
Corsier-sur-Vevey	118	25	93	141	23	118	+23	-2	+25
Jongny	478	473	5	492	484	8	+14	+11	+3
Lutry	2'944	1'461	1'483	3'221	1'784	1'437	+277	+323	-46
Puidoux	267	139	128	469	309	160	+202	+170	+32
Rivaz	317	0	317	355	0	355	+38	0	+38
St-Saphorin	319	51	268	355	87	268	+36	+36	0
<b>Total</b>	<b>14'753</b>	<b>9'284</b>	<b>5'469</b>	<b>16'041</b>	<b>10'494</b>	<b>5'547</b>	<b>+1'288</b>	<b>+1'210</b>	<b>+78</b>

En 2000, environ 14'750 personnes résidaient à l'intérieur du périmètre du Bien, dont 5'469 personnes dans la zone centrale. En 2014, près de 16'050 personnes sont domiciliées dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial. Cette année-là, la zone centrale est occupée par environ 5'547 personnes, ce qui représente plus du tiers des habitants du site. Entre 2000 et 2014, la

population résidente à l'intérieur du Bien a connu une augmentation de 8.7% (1'288 unités). Cette dernière est inférieure à la tendance observée sur l'ensemble des communes de la région de Lavaux pour laquelle la croissance démographique entre 2000 et 2014 s'élève à 12% (3'276 unités). L'accroissement de la population est plus marqué dans la zone tampon que dans la zone centrale. En effet, le nombre d'habitants dans la zone centrale a augmenté de 1.4% (78 unités) en 14 ans alors que la zone tampon a vu sa population croître de 13% (1'210 unités) (Fig. 2).

Une certaine hétérogénéité est observée dans la répartition de la population dans la région de Lavaux. Les localités regroupent une majeure partie de la population. Dans celles-ci, la densité peut être supérieure à 100 habitants par hectare. Globalement, la densité démographique reste faible sur l'ensemble de Lavaux puisque près de 20% des hectares considérés possèdent une densité inférieure à 3 habitants à l'hectare. Les localités les plus peuplées sont situées à l'extérieur de la zone centrale : Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Chexbres, Puidoux, Grandvaux, Cully et Lutry. Ces deux dernières sont toutefois situées en partie dans la zone centrale. Certaines de ces communes sont en revanche situées à l'intérieur du périmètre de la zone tampon du Bien. Comme il l'a déjà été mentionné, les communes de Rivaz, de St-Saphorin ou encore de Bourg-en-Lavaux sont situées entièrement ou en grande partie à l'intérieur du périmètre du Bien.

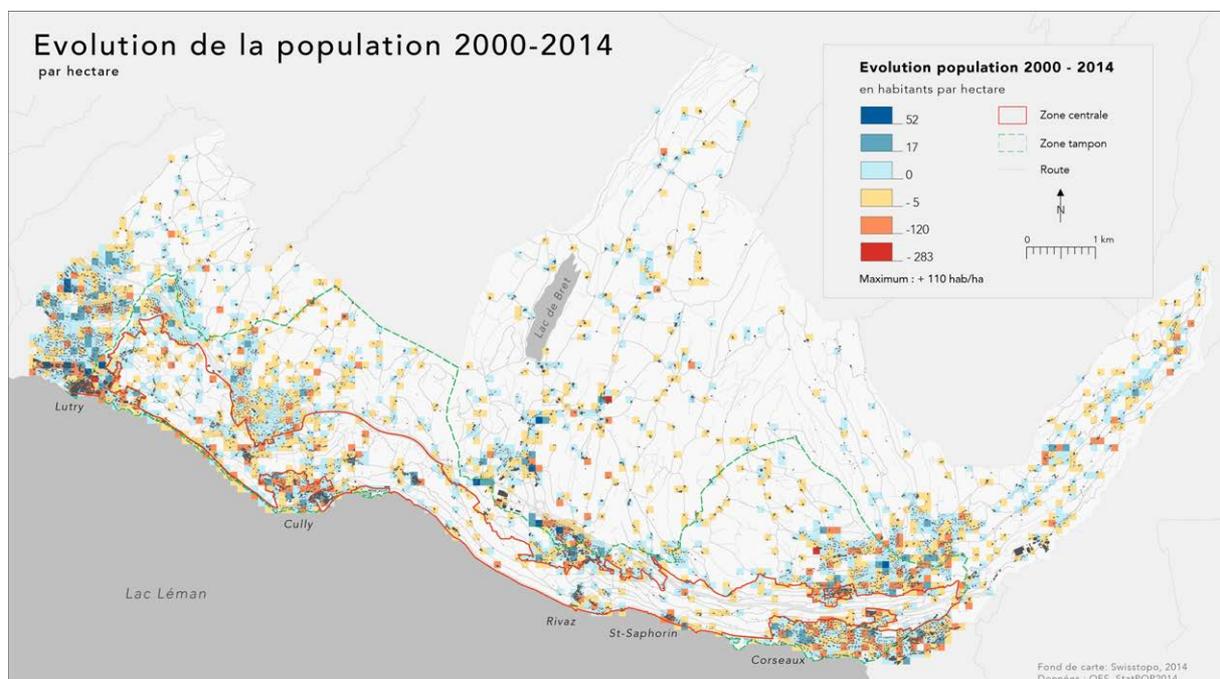


Figure 2 – Evolution de la population à l'hectare entre 2000 et 2014 (OFS).

La répartition de la population entre les communes de Lavaux a très peu évolué entre 2007 et 2015 (Fig. 3). Lutry reste la commune la plus peuplée avec 9'648 habitants en 2014, ce qui représente près d'un tiers de la population de Lavaux (32%). Son statut de commune la plus importante de Lavaux en terme de population se renforce légèrement puisqu'en 2007, 31% de la population de la région résidait dans cette commune. La part de la population de Lavaux résidant dans la commune de Chardonne diminue de 10% en 2007 à 9% en 2014. Toutefois, ces changements demeurent infimes.

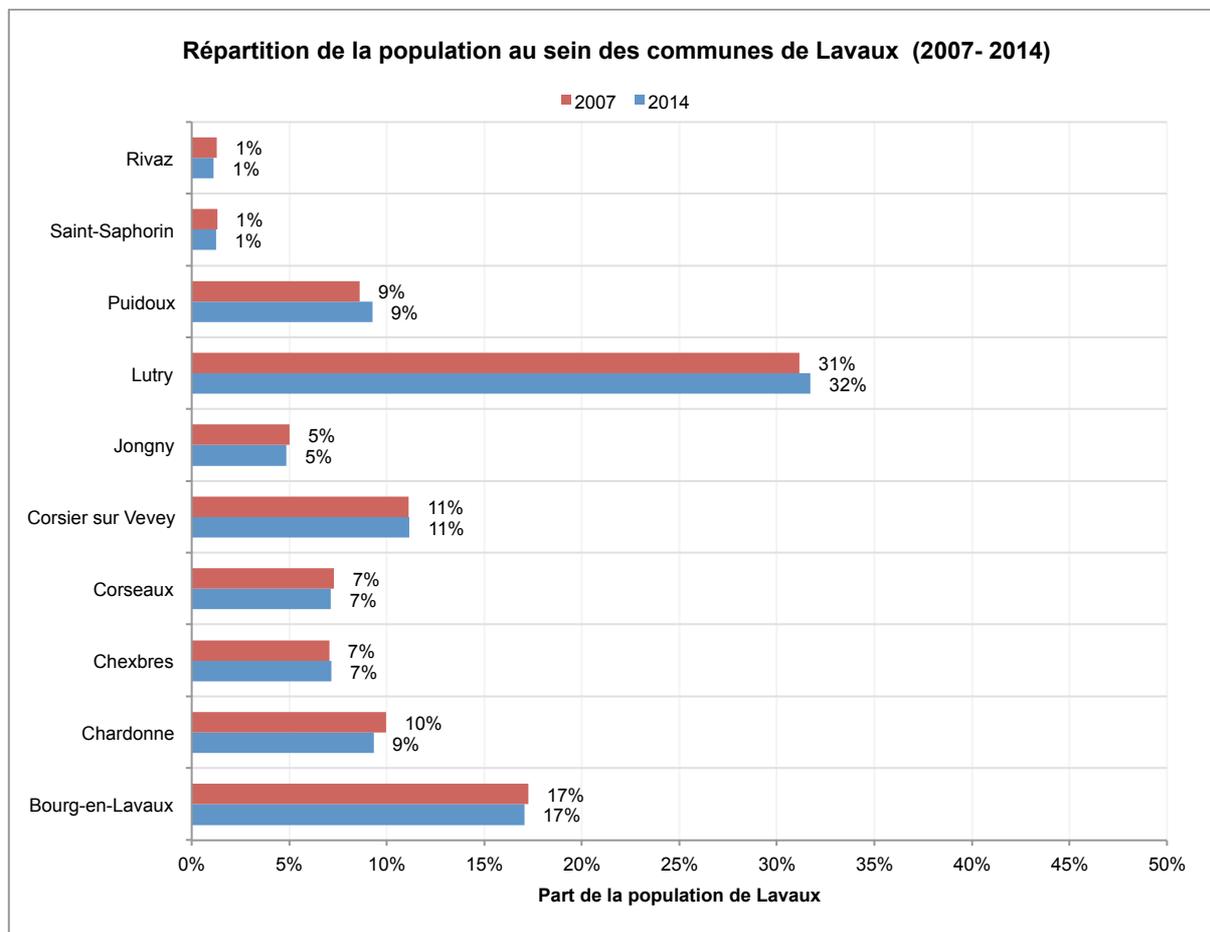


Figure 3 – Répartition de la population au sein des communes de Lavaux en 2007 et 2015 (SCRIS VD).

### Une population toujours plus vieillissante...

La structure de la population par âge indique la part de chaque classe d'âge au sein de la population d'une commune ou d'une région. La population de Lavaux est divisée en trois classes: 0 à 19 ans, 20 à 64 ans et 65 ans et plus. La figure 4 représente la part qu'occupe chacune de ces classes d'âge par rapport à l'ensemble de la population de Lavaux en 2007 et en 2014. En 2014, plus d'une personne sur cinq a moins de 19 ans et près de trois personnes sur cinq appartiennent à la tranche d'âge 20-64 ans. Enfin, la classe d'âge 65 ans et plus regroupe 21% de la population. Entre 2007 et 2014, la structure de la population a évolué. En effet, on observe une diminution de la part de la population âgée de 0 à 19 ans et de 20 à 64 ans. En revanche, la part des individus âgés de plus de 65 ans a progressé. Les aînés représentent, en 2014, 21% de la population de Lavaux, alors qu'en 2007, ils étaient 18.5%. Cette tendance est semblable à celle observée au niveau cantonal.

Au niveau communal, certaines disparités sont observées au niveau de la structure de la population par âge (Fig. 5). Dans la commune de Corseaux, plus d'un quart de la population est âgé de plus de 65 ans, ce qui en fait la commune ayant la plus grande part d'habitants en âge de la retraite. C'est également dans cette commune que l'on trouve la part de population âgée de moins de 19 ans la plus faible, avec 17.6% et la part de la population âgée de 20 à 64 ans la plus faible, avec 57%. Puidoux est quant à elle la commune ayant la plus grande part de la population âgée de 20 à 64 ans, avec plus de deux personnes sur trois. C'est également à Puidoux que l'on dénombre la plus faible part de personnes de 65 ans et plus (12.1%).

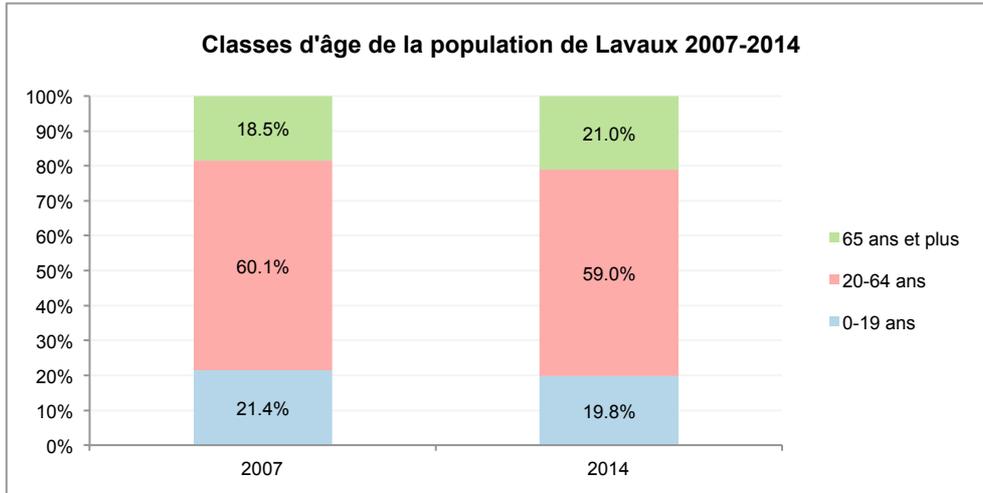


Figure 4 – Répartition des classes d'âge en 2007 et 2014 pour la région de Lavaux (SCRIS VD).

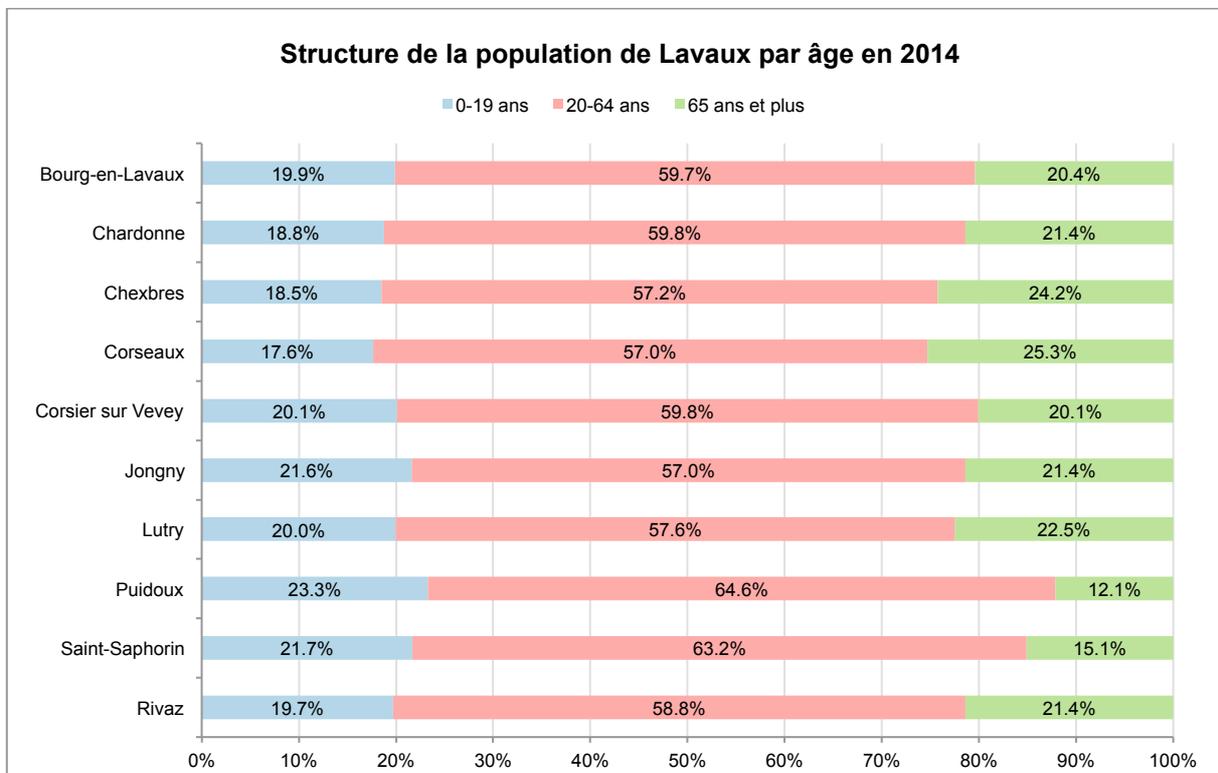


Figure 5 – Structure de la population par âge dans les communes de Lavaux, en 2014 (STATVD).

Toutes les communes connaissent une croissance plus ou moins importante du nombre de personnes en âge de la retraite au sein de leur population. Ainsi, la population est de plus en plus vieillissante. La question de la dépendance de cette partie de la population est par conséquent d'actualité. Le rapport de dépendance des personnes âgées désigne le rapport du nombre d'individus supposés dépendre des autres pour leur vie quotidienne, c'est-à-dire les aînés, et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

Entre 2007 et 2014, le rapport de dépendance des personnes âgées augmente dans toutes les communes à l'exception de Puidoux (Fig. 6). L'augmentation est néanmoins variable d'une commune à l'autre. Saint-Saphorin, qui enregistre l'augmentation la plus importante, est passée d'un rapport de dépendance de 18.3 en 2007 à 26.3 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans en 2015. Cela représente près de 8 personnes retraitées en plus pour le même nombre d'actifs potentiels. Au niveau du canton, la tendance est également à l'augmentation du rapport de dépendance des personnes âgées. Elle devrait d'ailleurs se poursuivre dans les années à venir avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération « baby-boom ».

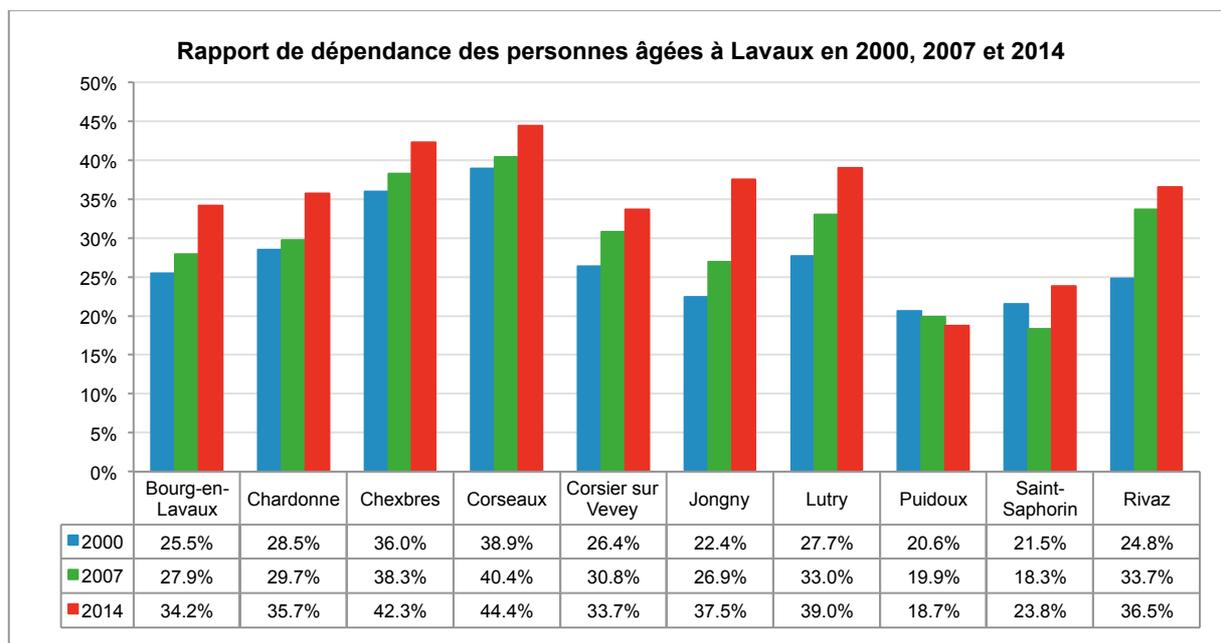


Figure 6 – Rapport de dépendance des personnes âgées dans les communes de Lavaux (STATVD)

## Une communauté étrangère toujours plus présente...

En 2014, Lavaux compte 7'863 personnes d'origine étrangère parmi sa population, ce qui représente 25.8% de la population résidante. La région possède une part de population étrangère comprise entre 14.8% et 33.5% selon les communes (Fig. 7).

La communauté étrangère occupe une place toujours plus importante dans la population, suivant en cela une tendance observée au niveau cantonal. En effet, en 2000, plus d'une personne sur quatre résidant dans le canton de Vaud était d'origine étrangère ; en 2014, la communauté étrangère représente 32.6% de la population vaudoise. A l'échelle des communes de Lavaux, l'augmentation de la part de population étrangère est observée dans toutes les communes. Les communes de Chardonne et de Saint-Saphorin se démarquent des autres communes par la relative stabilité de la part d'étrangers dans leur population entre 2000 et 2014. A Jongny et à St-Saphorin, la part de de la population résidente d'origine étrangère a quasiment doublé en 14 ans.

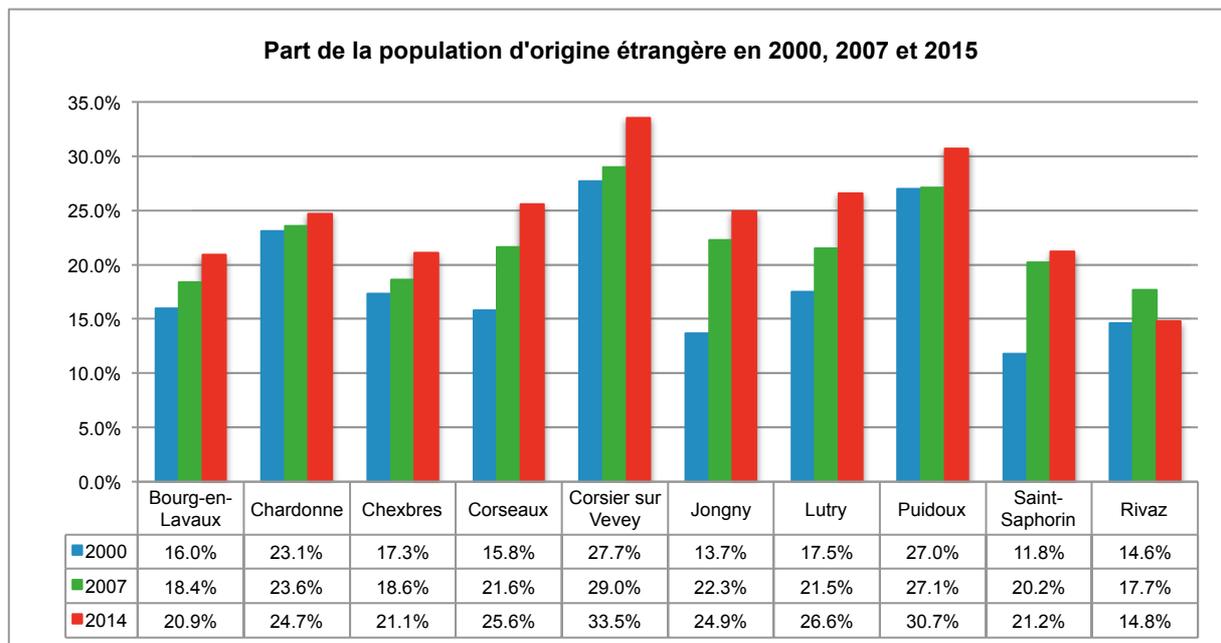


Figure 7 – Part de la population étrangère dans les communes de Lavaux en 2000, 2007 et 2014 (STATVD).

## 2. Ménages

### Un nombre de ménages en augmentation...

La région de Lavaux connaît une croissance du nombre de ménages entre 2000 et 2014. En effet, si 11'670 ménages étaient recensés en 2000, la population est répartie dans 13'048 ménages en 2014, représentant une augmentation de 11.8% en 14 ans (1'378 unités). Cette tendance est inférieure à la tendance cantonale (+17.8%). La commune de Chardonne enregistre le taux d'accroissement du nombre de ménages le plus important avec +24.6%, soit 242 ménages supplémentaires. Notons que la commune de Lutry dénombre en 2014 517 ménages de plus qu'en 2000, soit une augmentation de 14.5%. La commune de Corseaux enregistre quant à elle, le taux d'accroissement du nombre de ménages le plus faible de la région de Lavaux, avec 5.3% (48 unités).

Environ 6'980 ménages sont recensés à l'intérieur du périmètre du Bien en 2014 (Tabl. 3). 2'453 d'entre eux résident dans la zone centrale et 4'523 dans la zone tampon. Comme pour les communes, la tendance à l'intérieur du périmètre du Bien est à l'augmentation du nombre de ménages entre 2000 et 2014. En effet, entre 2000 et 2014, le nombre de ménages est passé de 6'402 à 6'980, ce qui représente une croissance de 8.9% en 14 ans. Cette évolution est très différente entre la zone tampon et la zone centrale : l'accroissement est de 16.5% dans la zone tampon (+ 641 ménages), alors que la zone centrale connaît une diminution de 2.6% depuis 2000 (- 67 ménages).

Tableau 3 – Ménages à l'intérieur du périmètre du Bien (OFS).

Communes	Ménages 2000			Ménages 2014			Evolution absolue 2000-2014		
	Bien	Zone tampon	Zone centrale	Bien	Zone tampon	Zone centrale	Bien	Zone tampon	Zone centrale
Bourg-en-Lavaux	2'079	1'069	1'010	2'203	1'220	983	+124	+151	-27
Chardonne	912	654	258	1'102	853	249	+190	+199	-9
Chexbres	530	396	134	560	421	139	+30	+25	+5
Corseaux	896	852	44	955	912	43	+59	+60	-1
Corsier-sur-Vevey	55	21	34	58	15	43	+3	-6	+9
Jongny	201	198	3	215	210	5	+14	+12	+2
Lutry	1'324	615	709	1'382	739	643	+58	+124	-66
Puidoux	118	55	63	191	119	72	+73	+64	+9
Rivaz	142	0	142	157	0	157	+15	+0	+15
St-Saphorin	145	22	123	153	34	119	+8	+12	-4
<b>Région de Lavaux</b>	<b>6'402</b>	<b>3'882</b>	<b>2'520</b>	<b>6'976</b>	<b>4'523</b>	<b>2'453</b>	<b>+574</b>	<b>+641</b>	<b>-67</b>

La répartition des ménages dans le territoire est semblable à la répartition de la population. Ainsi, les ménages sont plus nombreux dans les centres des localités qu'en périphérie. Sur certains hectares, plus de 50 ménages sont recensés en 2014 (Fig. 8). La plupart de ces zones à forte densité de ménages sont situées à l'extérieur de la zone centrale. La densité des ménages demeure toutefois très faible dans la région de Lavaux. En effet, trois ménages ou moins sont recensés sur 1'042 des 1'904 hectares considérés dans la région, ce qui correspond à 54.6 % de la surface. De plus, 66% des hectares considérés possèdent une densité de ménages inférieure ou égale à 5.

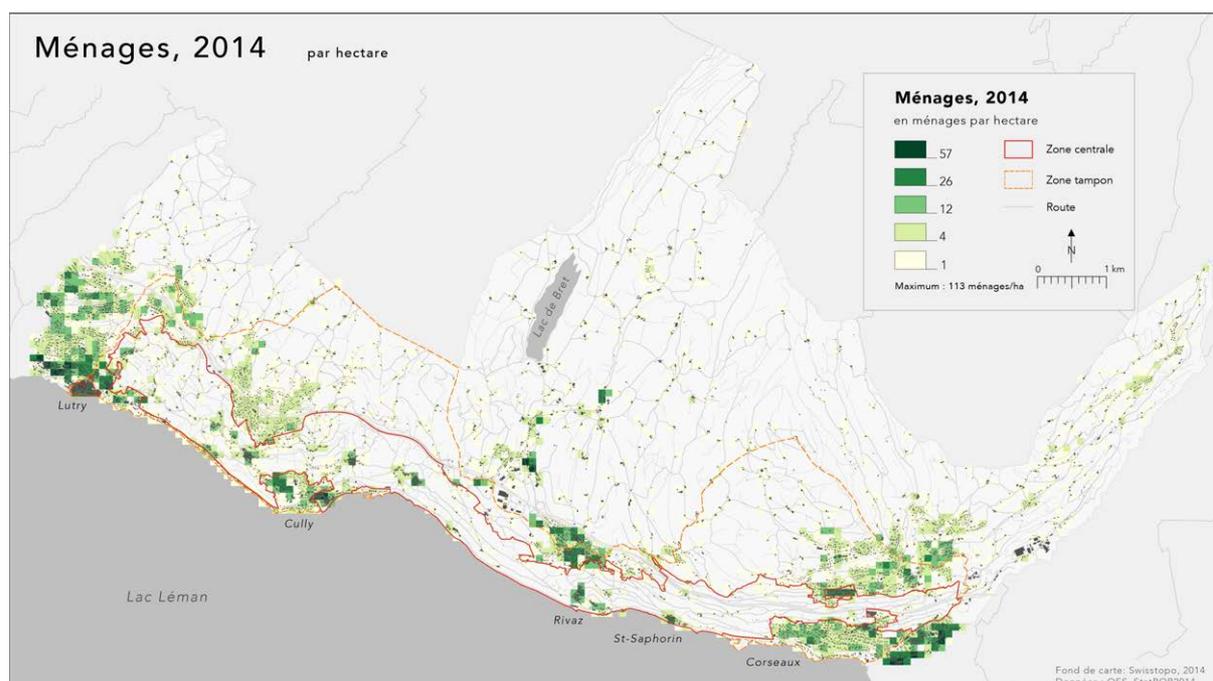


Figure 7 – Nombre de ménages privés en 2014 dans la région de Lavaux (OFS).

## Des ménages légèrement plus grands...

La taille moyenne des ménages a très légèrement augmenté entre 2000 et 2014 dans la région de Lavaux. En 2000, on dénombrait en moyenne 2.23 personnes par ménage. En 2014, la taille moyenne du ménage correspond à 2.28 personnes. Au niveau communal, elle varie entre 2.12 à Chexbres et 2.45 à Puidoux en 2014 (Fig. 9).

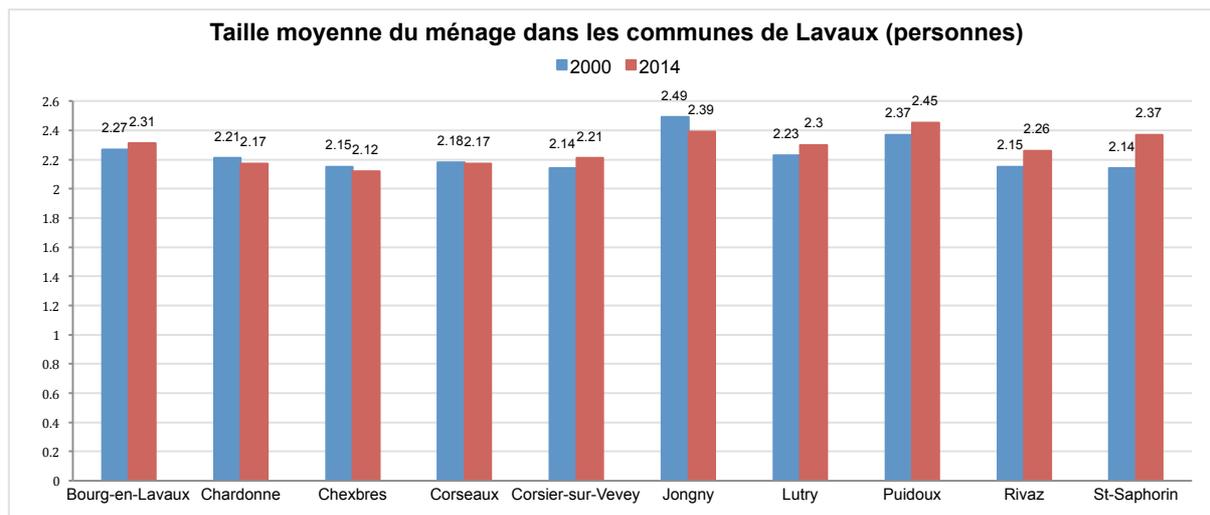


Figure 8 – Taille moyenne des ménages à Lavaux en 2000 et 2014 (OFS).

Les ménages d'une personne représentent 33.3% des ménages de la région de Lavaux en 2014, alors que 33.2% des ménages comptent deux personnes. Ainsi, plus de deux ménages sur trois sont formés d'une ou de deux personnes. La part des ménages de une ou deux personnes a toutefois diminué depuis 2000 où elle s'élevait à près de 68% (34% pour les ménages d'une personne et 33.8% pour les ménages de deux personnes). Les plus grands ménages sont en revanche plus nombreux en 2014 qu'en 2000. En effet, on observe une part plus importante de ménages de 3 personnes et plus dans les communes de Lavaux en 2014 qu'en 2000. Le tableau 4 regroupe les données relatives à la structure des ménages en 2014 pour le périmètre du Bien.

Tableau 4 – Taille des ménages dans le périmètre du Bien (OFS)

Taille du ménage	Bien		Zone tampon		Zone centrale		
	Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%	
<b>2000</b>	1 personne	2'194	34.3	1'205	31.1	989	39.1
	2 personnes	2'253	35.2	1'429	36.9	824	32.5
	3 personnes	817	12.7	516	13.4	301	11.9
	4 personnes	844	13.2	538	13.9	306	12.1
	5 personnes	225	3.5	135	3.5	90	3.6
	6 personnes et plus.	69	1.1	48	1.2	21	0.8
	<b>Total</b>	<b>6'402</b>	<b>100</b>	<b>3'871</b>	<b>100</b>	<b>2'531</b>	<b>100</b>
<b>2014</b>	1 personnes	2'348	33.7	1'479	32.7	869	35.4
	2 personnes	2'360	33.8	1'555	34.4	805	32.8
	3 personnes	956	13.7	640	14.1	316	12.9
	4 personnes	917	13.1	602	13.3	315	12.9
	5 personnes	314	4.5	198	4.4	116	4.7
	6 personnes et plus	81	1.2	49	1.1	32	1.3
	<b>Total</b>	<b>6'976</b>	<b>100</b>	<b>4'523</b>	<b>100</b>	<b>2'453</b>	<b>100</b>

### 3. Logements et constructions

Jusqu'en 2009, les informations sur le parc de logements proviennent des recensements fédéraux réalisés tous les dix ans, le dernier datant de 2000. A partir de 2010, une statistique annuelle, la statistique des bâtiments et des logements (StatBL), remplace cet ancien relevé, renforçant la précision des informations.

Le parc de logements s'est agrandi entre 2007 et 2014 dans la région de Lavaux (Fig. 10). En 2007, la région comptait 14'394 logements alors qu'en 2014, 15'458 logements y étaient recensés, ce qui représente une augmentation de 9.6% en 8 ans. Au niveau cantonal, le nombre de logements est passé de 348'890 en 2007 à 387'957 en 2014, soit une progression de 11.2%.

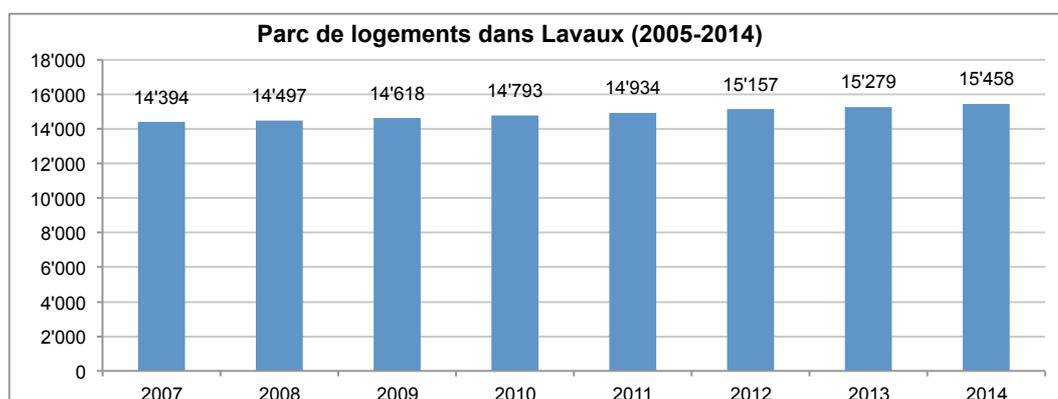


Figure 9 – Parc de logements dans la région de Lavaux (OFS).

En moyenne, les communes de Lavaux ont enregistré une augmentation de 7.5% du nombre de logements entre 2007 et 2014. Le parc de logements croît dans toutes les communes à l'exception de la commune de Corsier-sur-Vevey dans laquelle une faible diminution est observée (-10 unités) (Tabl. 5). La commune qui enregistre la croissance de son parc de logements la plus importante est Puidoux. Dans cette commune, le nombre de logements est passé de 1'097 en 2007 à 1'342 en 2014, soit une augmentation de 22.3%. Rappelons que c'est la commune qui a également le taux de croissance démographique le plus élevé avec +17% entre 2007 et 2014.

Tableau 4 – Logements en 2007 et 2015 (SCRIS VD et OFS: StatBL).

Communes	Logements 2000	Logements 2007	Logements 2014	Evolution absolue 2000-2014	Evolution absolue 2000-2007	Evolution absolue 2007-2014	Evolution relative 2007-2014
Bourg-en-Lavaux	2'496	2'622	2'689	+193	+126	+67	+2.6%
Chardonne	1'261	1'403	1'569	+308	+142	+166	+11.8%
Chexbres	1'017	1'059	1'160	+143	+42	+101	+9.5%
Corseaux	1'032	1'097	1'135	+103	+65	+38	+3.5%
Corsier-sur-Vevey	1'707	1'742	1'732	+25	+35	-10	-0.6%
Jongny	572	654	693	+121	+82	+39	+6%
Lutry	3'981	4'345	4'742	+761	+364	+397	+9.1%
Puidoux	1'074	1'097	1'342	+268	+23	+245	+22.3%
Rivaz	167	177	178	+20	0	+1	+0.6%
St-Saphorin	198	198	218	+11	+10	+20	+10.1%
<b>Région de Lavaux</b>	<b>13'505</b>	<b>14'394</b>	<b>15'458</b>	<b>+1'953</b>	<b>+889</b>	<b>+1'064</b>	<b>+7.4%</b>
<b>Canton de Vaud</b>	<b>325'473</b>	<b>348'890</b>	<b>387'957</b>	<b>+62'484</b>	<b>+23'417</b>	<b>+39'067</b>	<b>+11.2%</b>

En 2014, le nombre de logements par commune varie entre 178 et 4'473. Près d'un tiers des logements de Lavaux sont situés dans la commune de Lutry (31%) (Fig. 11). Les communes de Rivaz et de Saint-Saphorin rassemblent 1% des logements de la région. On notera que Rivaz, située entièrement dans la zone centrale, enregistre une progression de 10% des logements (20 unités).

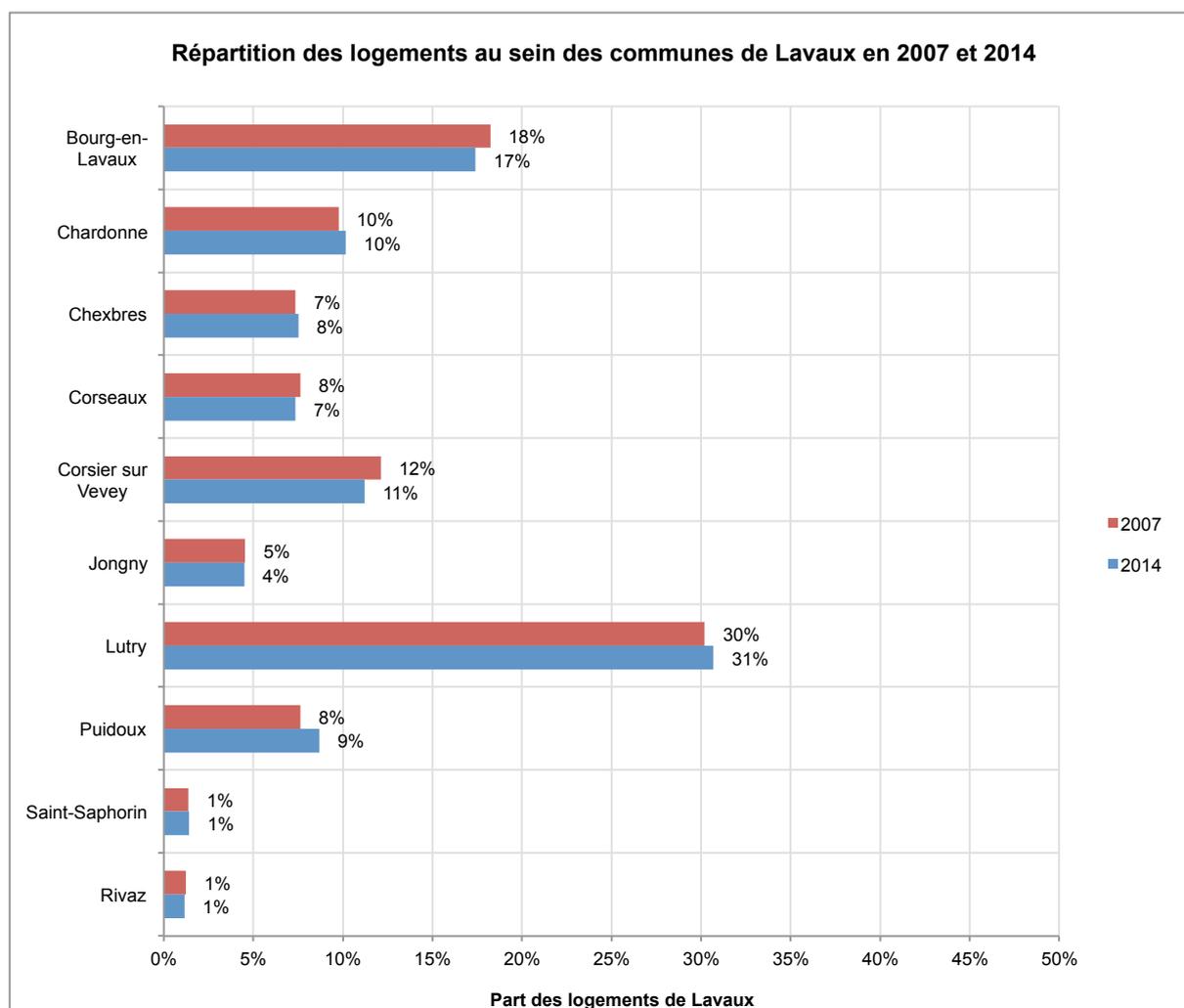


Figure 10 – Répartition des logements dans les communes de Lavaux en 2007 et en 2014 (STATVD).

Près de la moitié des logements sont situés à l'intérieur du périmètre du Bien. Ce dernier compte 8'508 logements en 2014 (Tabl. 6). Plus d'un logement sur cinq de la région de Lavaux est situé dans la zone centrale dans laquelle on dénombre 3'056 logements. Le site connaît une augmentation de 13.5% des logements (1'016 unités) entre 2000 et 2014. L'augmentation du nombre de logements est toutefois nettement plus marquée dans la zone tampon que dans la zone centrale. En effet, cette dernière enregistre une augmentation de 7.3% (209 unités) alors que le taux d'accroissement atteint 18.2% dans la zone tampon (847 unités).

Tableau 5 – Logements situés dans le périmètre du Bien en 2000 et 2014 (OFS).

Communes	Logements 2000			Logements 2014			Evolution absolue 2000-2014		
	Bien	Zone tampon	Zone centrale	Bien	Zone tampon	Zone centrale	Bien	Zone tampon	Zone centrale
Bourg-en-Lavaux	2'477	1'327	1'150	2'663	1'452	1'211	+186	+125	+61
Chardonne	1'127	852	275	1'399	1'096	303	+272	+244	+28
Chexbres	620	462	158	676	500	176	+56	+38	+18
Corseaux	1'025	975	50	1'148	1'096	52	+123	+121	+2
Corsier-sur-Vevey	64	11	53	69	20	49	+5	+9	-4
Jongny	221	216	5	253	244	9	+32	+28	+4
Lutry	1'433	702	731	1'675	863	812	+242	+161	+81
Puidoux	165	72	93	236	137	99	+71	+65	+6
Rivaz	166	0	166	178	0	178	+12	0	+12
St-Saphorin	194	28	166	211	44	167	+17	+16	+1
<b>Région de Lavaux</b>	<b>7'492</b>	<b>4'645</b>	<b>2'847</b>	<b>8'508</b>	<b>5'452</b>	<b>3'056</b>	<b>+1'016</b>	<b>+807</b>	<b>+209</b>

Lavaux possède une densité de logements faible. Sur les 2'003 hectares considérés, 1'271 possèdent une densité de logement inférieure ou égale à 5, ce qui représente 63.4% des hectares considérés (Fig. 12). Certaines zones sont caractérisées par une densité de logements plus élevée. Comme pour la population et les ménages, elles sont localisées dans le centre des localités. Dans ces secteurs, plus de 30 logements par hectare sont dénombrés. Les plus fortes densités de logements sont principalement observées en dehors de la zone centrale. Lutry fait figure d'exception puisqu'on relève des densités de logements supérieures à 30 logements par hectare dans la partie située dans la zone centrale. La densité atteint même 103 logements à l'hectare à un certain endroit.

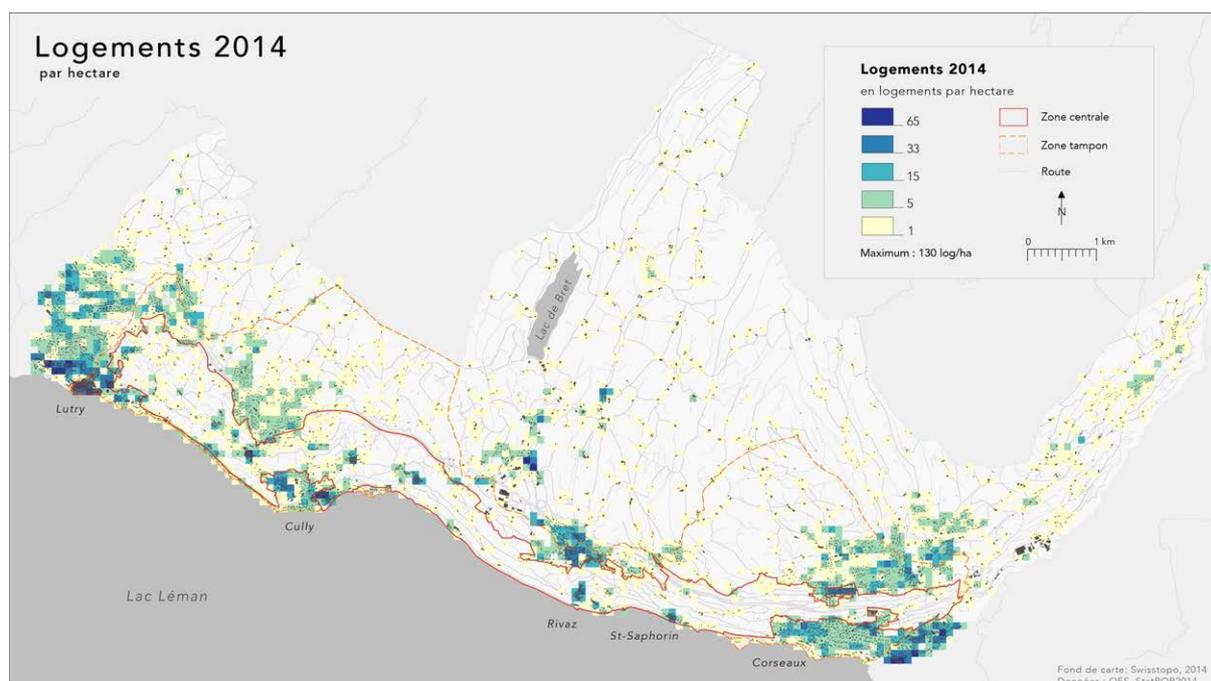


Figure 11 – Répartition des logements en 2014 dans la région de Lavaux (OFS).

L'augmentation du nombre de logements entre 2000 et 2014 s'explique soit par la création de nouveaux logements, soit par la transformation d'anciens logements. Des données relatives à la

période de construction des bâtiments et des logements sont mises à disposition par l'OFS. Le tableau 7 donne un aperçu de la création de nouveaux bâtiments et de nouveaux logements entre 2001 et 2014 dans le périmètre du Bien

Tableau 6 – Bâtiments et logements construits entre 2001 et 2014 dans le périmètre du Bien (OFS).

Communes	Bâtiments construits après 2001			Logements construits après 2001			
	Bien	Zone tampon	Zone centrale	Bien	Zone tampon	Zone centrale	Total communal
Bourg-en-Lavaux	121	110	11	167	148	19	167
Chardonne	200	193	7	227	209	18	247
Chexbres	11	9	2	19	12	7	86
Corseaux	55	55	0	107	107	0	107
Corsier-sur-Vevey	8	8	0	0	0	0	101
Jongny	21	21	0	35	35	0	116
Lutry	99	85	14	226	223	3	678
Puidoux	15	12	3	69	66	3	172
Rivaz	0	0	0	0	0	0	0
St-Saphorin	14	10	4	14	10	4	14
<b>Total</b>	<b>544</b>	<b>503</b>	<b>41</b>	<b>864</b>	<b>810</b>	<b>54</b>	<b>1'688</b>

Dans l'ensemble des communes de la région, 1'688 logements ont été construits entre 2001 et 2014. La moitié de ces nouveaux logements sont situés dans le périmètre du Bien. La zone tampon est privilégiée par rapport à la zone centrale pour la construction de nouveaux bâtiments et logements puisque sur les 864 nouveaux logements, près du 97% sont construits dans la zone tampon (810 unités). Ainsi, seuls 54 logements et 41 bâtiments ont été construits dans la zone centrale en 13 ans (Tabl. 7; Fig. 13).

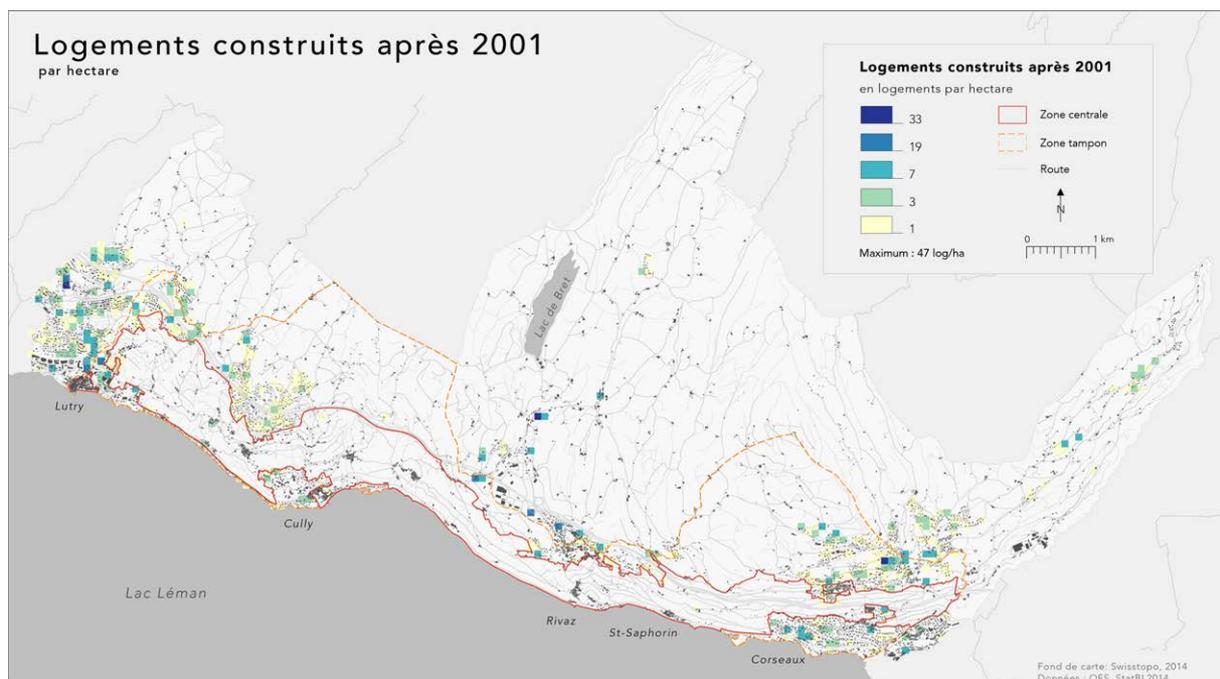


Figure 12 – Répartition des logements construits après 2001 dans la région de Lavaux (OFS).

La commune de Lutry regroupe 40% des logements construits après 2001. Avec aucun nouveau bâtiment et aucun logement construit, la commune de Rivaz se distingue des autres. Corseaux, Jongny et Corsier-sur-Vevey dénombrent aucune construction de bâtiment et de logement dans la zone centrale. A Corsier-sur-Vevey, la zone tampon est également vierge de toute construction récente. Toutes les communes de la région de Lavaux privilégient la zone périphérique pour la construction de nouveaux logements.

### Des logements de plus en plus grands ...

La tendance est à l'augmentation du nombre de pièces dans les logements de Lavaux. En effet, entre 2007 et 2014, la part des grands logements (4 pièces et plus) a augmenté dans toutes les communes, passant de 52.2% en 2000 à 55.6% en 2014. A l'inverse, la part des petits logements (1-2 pièces) et la part des logements de 3 pièces ont diminué durant cette période (Fig. 14).

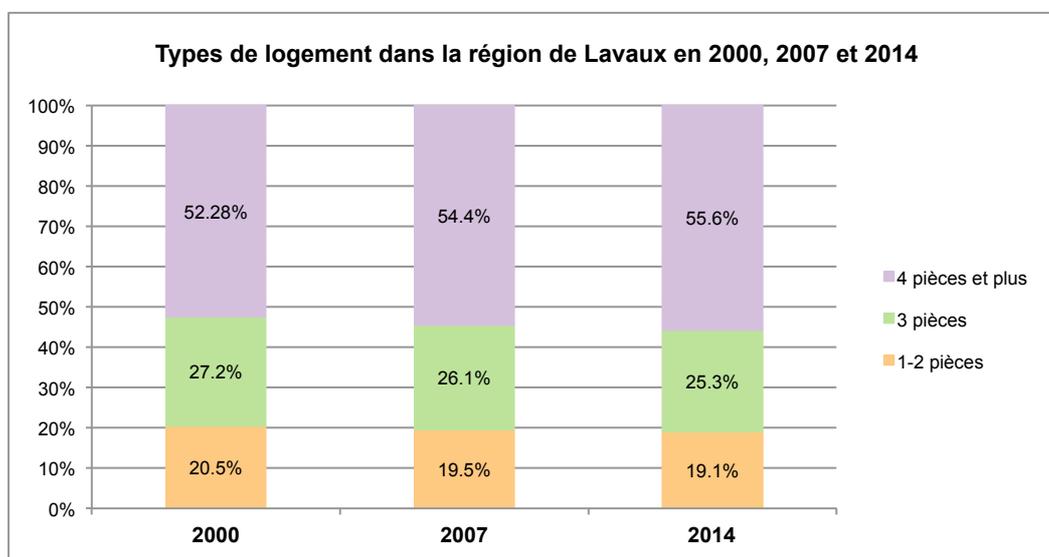


Figure 13 – Types de logement pour l'ensemble de Lavaux (OFS).

En 2007 et 2014, les grands logements (4 pièces et plus) constituent la majorité des logements dans toutes les communes. En 2014, la proportion de ce type de logement varie entre 40.7% et 68.3%, mais dans 8 communes sur 10, plus de la moitié des logements sont des grands logements (Fig. 15). Pour l'ensemble de la région de Lavaux, 55.6% des logements ont 4 pièces et plus. Cette valeur est supérieure à la valeur cantonale puisque les grands logements représentent 45.9% du parc vaudois. Jongny est la commune dans laquelle la part de grands logements est la plus importante, avec 68.3%, ce qui représente plus de deux logements sur trois. Puidoux et Corsier-sur-Vevey comptent la plus faible part de ce type de logement, avec respectivement 46.3% et 40.7%. A Corsier-sur-Vevey, 30% des logements comptent une ou deux pièces. A Puidoux également, près d'un logement sur quatre est de ce type. En revanche, la commune de Jongny dans laquelle on dénombre la part la plus importante de grands logements, ne compte que 12.4% de petits logements. Enfin, entre 19.3% et 29.8% des logements sont des 3 pièces.

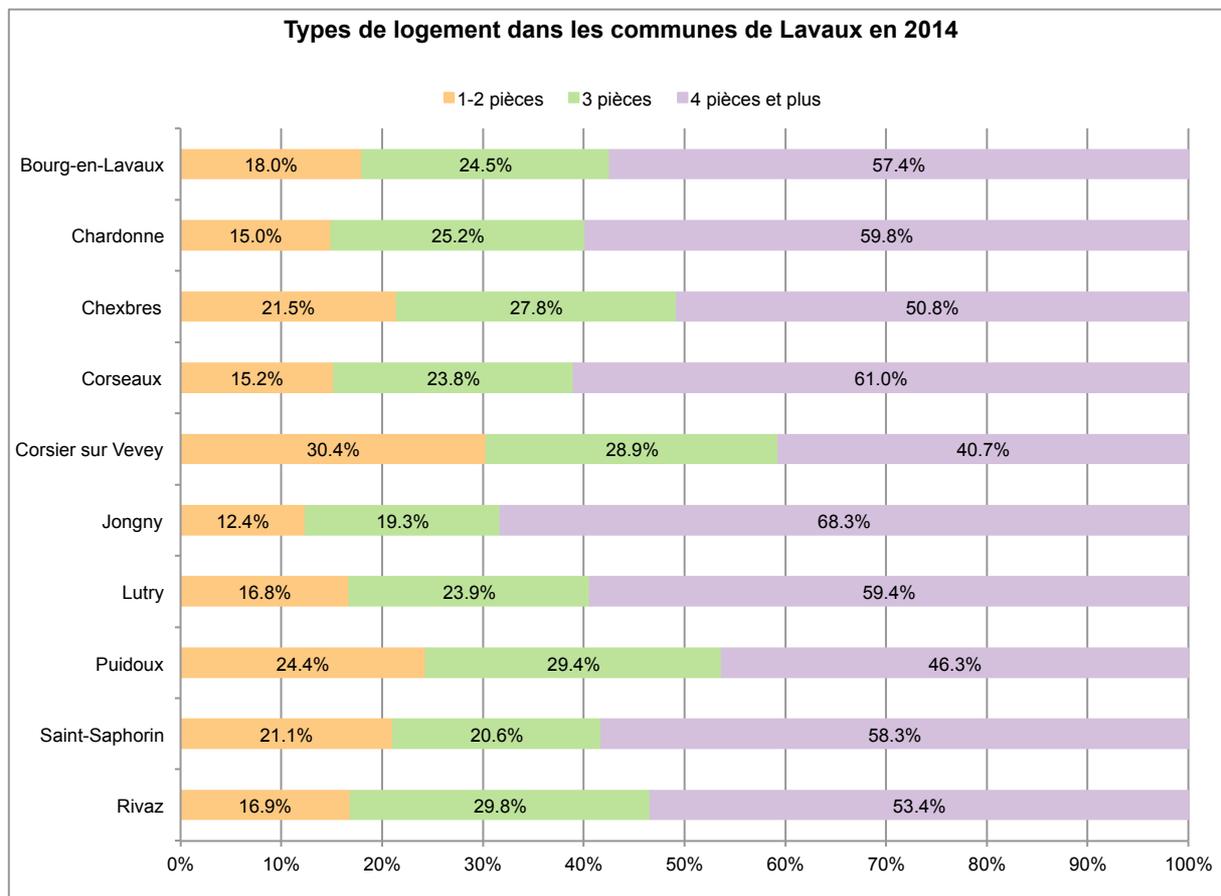


Figure 14 : Types de logement dans les communes de Lavaux en 2014 (OFS).

A l'image de l'ensemble de la région de Lavaux, les grands logements (de quatre pièces et plus) sont nombreux dans le périmètre du Bien. En effet, 4'853 logements de quatre pièces ou plus sont recensés en 2014, ce qui représente 57% des logements (Tabl. 8).

Tableau 7 – Taille des logements situés dans le périmètre du Bien (OFS).

	Taille du logement	Bien		Zone tampon		Zone centrale	
		Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%
<b>2000</b>	1 pièce	441	5.9 %	268	5.9 %	173	6.1 %
	2 pièces	1'021	13.6 %	543	11.7 %	478	16.8 %
	3 pièces	1'983	26.5 %	1'215	26.2 %	768	27 %
	4 pièces	1'841	24.6 %	1'198	25.8 %	643	22.6 %
	5 pièces	1'179	15.7 %	781	16.8 %	398	14 %
	6 pièces	1'027	13.7 %	640	13.8 %	387	13.5 %
	<b>Total</b>	<b>7'492</b>	<b>100 %</b>	<b>4'645</b>	<b>100 %</b>	<b>2'847</b>	<b>100 %</b>
<b>2014</b>	1 pièces	486	5.7 %	294	5.4 %	192	6.3 %
	2 pièces	1'057	12.4 %	564	10.3 %	493	16.1 %
	3 pièces	2'112	24.8 %	1'312	24.1 %	800	26.2 %
	4 pièces	2'208	26 %	1'479	27.1 %	729	23.9 %
	5 pièces	1'410	16.6 %	989	18.2%	421	13.8 %
	6 pièces	1'235	14.5 %	814	14.9 %	421	13.7 %
	<b>Total</b>	<b>8'508</b>	<b>100 %</b>	<b>5'452</b>	<b>100 %</b>	<b>3'056</b>	<b>100 %</b>

Les 3 pièces et les 4 pièces constituent les types de logements les plus fréquents dans le site. Un logement sur deux situé dans le périmètre du Bien possède trois ou quatre pièces. Les observations à l'échelle du Bien sont valables également à l'échelle de la zone centrale. La répartition des logements selon leur taille entre la zone tampon et la zone centrale est relativement homogène. Toutefois, si les petits logements sont répartis de manière relativement uniforme entre ces deux zones, les grands logements sont plus nombreux dans la zone tampon que dans la zone centrale. Ainsi, par exemple, 66% des logements de six pièces et 67% des logements de quatre pièces sont localisés dans la zone tampon. La zone centrale et la zone tampon connaissent toutes les deux une augmentation de la part des logements de quatre pièces et plus entre 2000 et 2014. Dans la zone tampon, les quatre pièces représentaient 25.8% des logements en 2000 (1'198 logements). En 2014, ils correspondent à 27.1% des logements (1'479 logements). La tendance est la même pour les cinq pièces et les six pièces, plus nombreux en 2014 qu'en 2000. Les plus petits logements enregistrent quant à eux un léger recul par rapport aux autres logements.

### La part de maisons individuelles relativement stable...

En 2014, les maisons individuelles représentent 18.8% des logements du canton de Vaud. En Lavaux, la part des maisons individuelles varie entre 17.4% et 49.1%, selon les communes. Dans la commune de Jongny, près d'un logement sur deux est une maison individuelle. La part des maisons individuelles est relativement stable entre 2007 et 2014. Certaines communes connaissent une légère augmentation : Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Puidoux, Saint-Saphorin et Rivaz. D'autres enregistrent une diminution : Bourg-en-Lavaux, Chardonne, Chexbres, Lutry et Jongny (Fig. 16).

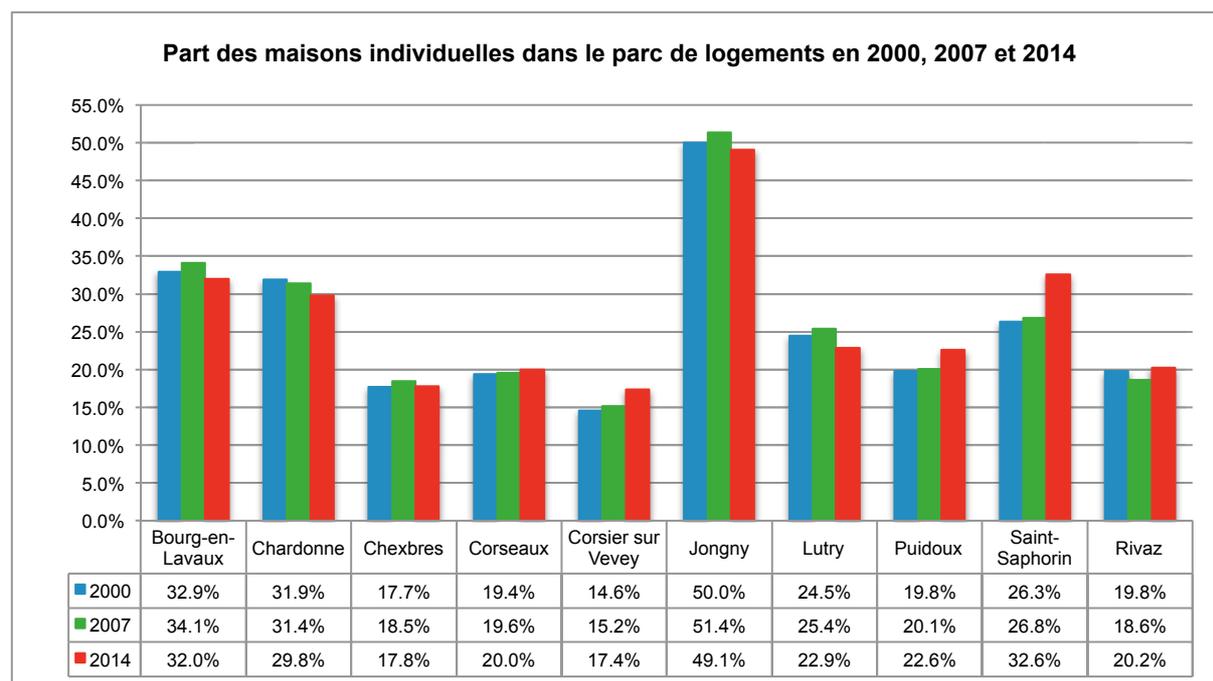


Figure 15 – Part des maisons individuelles dans le parc de logements des communes de Lavaux en 2000, 2005 et 2014 (STATVD et OFS).

A l'échelle du Bien, les maisons individuelles représentent une grande part des bâtiments d'habitation (Tabl. 9). En effet, plus d'un bâtiment d'habitation sur deux est une maison individuelle dans le périmètre du site. Entre 2000 et 2014, la proportion de maisons individuelles a légèrement diminué, passant de 55% à 53%. La zone tampon dénombre une plus grande part de ce type de bâtiment que la zone centrale où l'on recense 43.3% de maisons individuelles (Fig. 17). Le nombre de maisons individuelles a augmenté de 12% dans le périmètre du Bien (245 unités). Cette augmentation est toutefois moins importante dans la zone centrale où l'on dénombre 70 maisons individuelles en plus en 2014, correspondant à une augmentation de 4.4%.

Tableau 8 – Maisons individuelles dans le périmètre du Bien (OFS).

	Type de logement	Bien		Zone tampon		Zone centrale	
		Absolu	%	Absolu	%	Absolu	%
2000	Maisons individuelles	2'030	55%	1'357	62.7%	673	44.1%
	Bâtiments d'habitation	3'693	100%	2'166	100%	1'527	100%
2014	Maisons individuelles	2'275	53%	1'572	59%	703	43.3%
	Bâtiments d'habitation	4'289	100%	2'666	100%	1'623	100%

Les maisons individuelles sont omniprésentes dans l'ensemble de la région. Dans près 3/5 des 2'046 hectares considérés dans l'ensemble de la région, un bâtiment sur deux est une maison individuelle. Dans plus du tiers des hectares, la part de maisons individuelles est supérieure ou égale à 80% (Fig. 18). On distingue toutefois quelques zones dans lesquelles les maisons individuelles se font plus rares. C'est par exemple le cas dans les centres des localités de Lutry, de Cully, de Chexbres, de Puidoux et de Corsier-sur-Vevey.

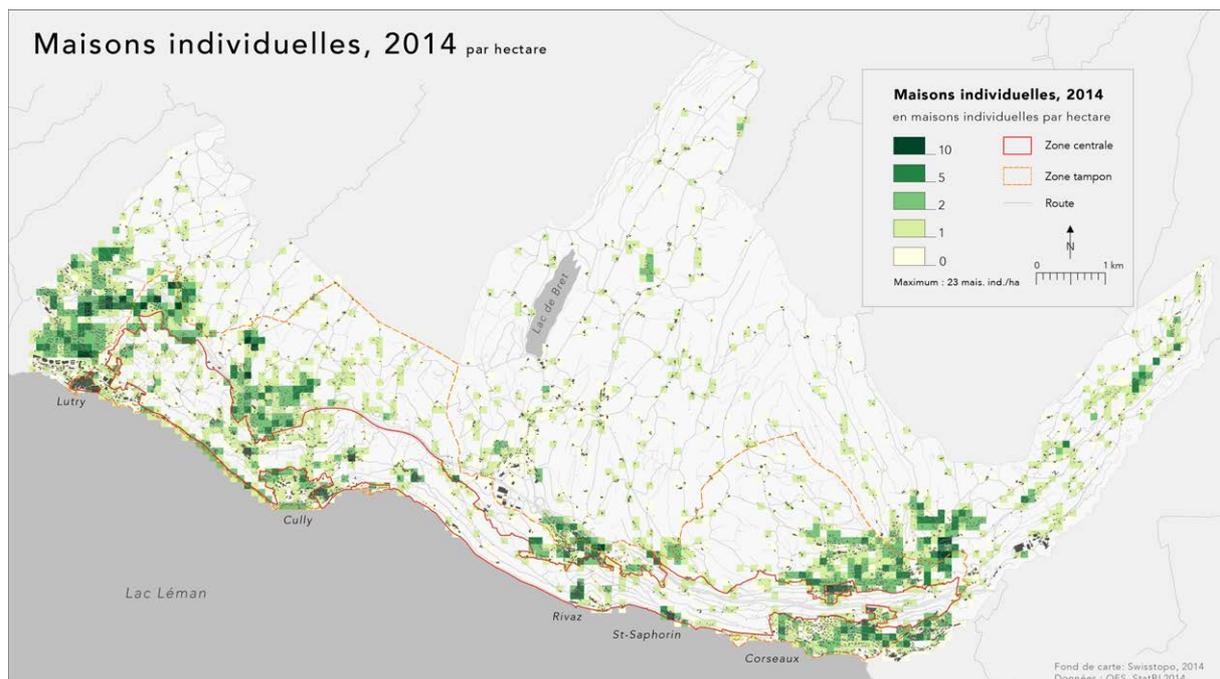


Figure 16 – Maisons individuelles en Lavaux (OFS).

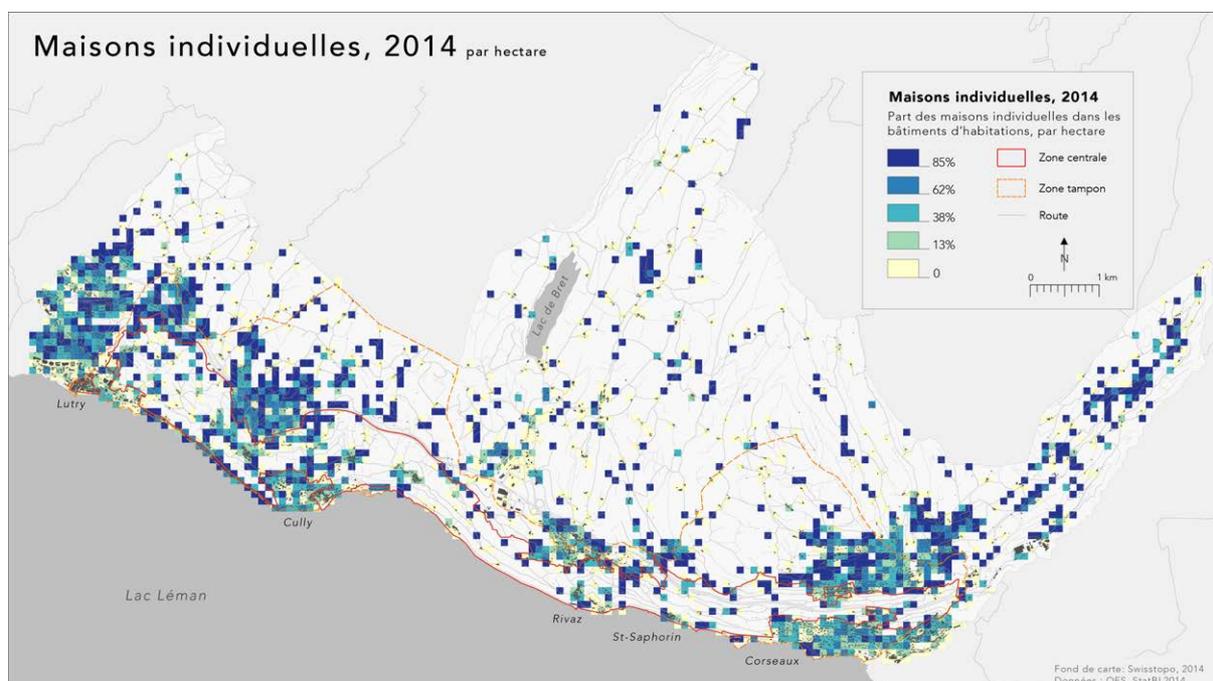


Figure 17 – Part des maisons individuelles dans les bâtiments d'habitation en Lavaux (OFS)

## 4. Emplois

### Diminution des emplois depuis 2011...

En 2013, Lavaux recense 7'788 emplois équivalents plein temps (EPT), tous secteurs économiques confondus. Cela représente 2.3% des emplois du canton de Vaud. Depuis 2005, deux tendances principales se distinguent. Dans un premier temps, entre 2005 et 2011, le nombre d'emplois dans la région croît de 6'634 EPT en 2005 à 7'964 EPT en 2011. Par la suite, les emplois diminuent. Ainsi, entre 2011 et 2013, 176 emplois EPT ont été supprimés dans Lavaux (Fig. 19). Si l'on considère l'évolution depuis 1995, le nombre d'équivalents plein temps a augmenté de 17.4% (1'140 unités).

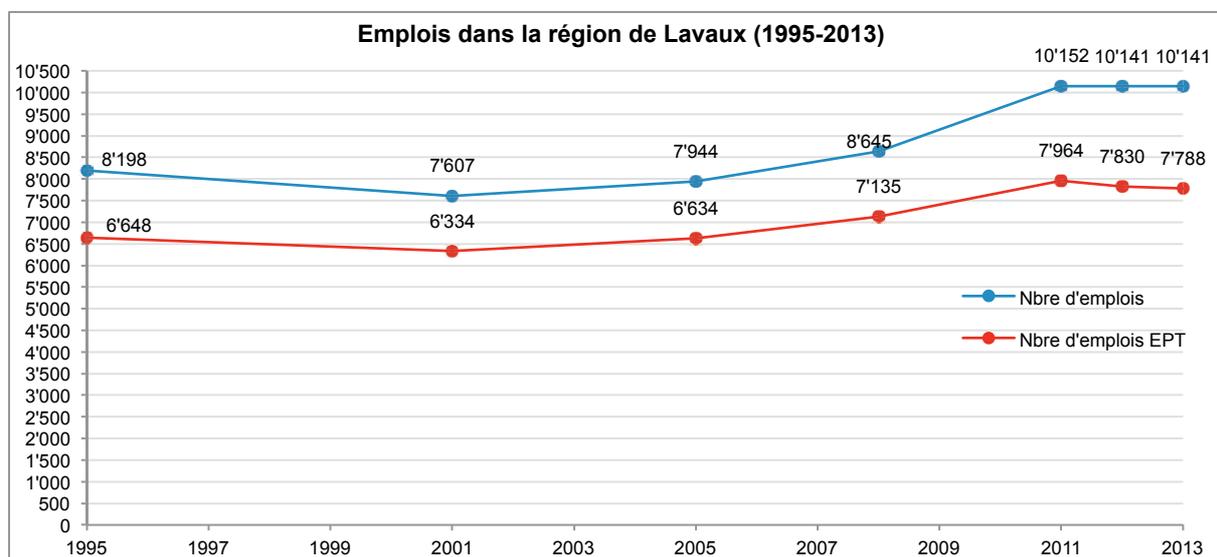


Figure 18 – Evolution des emplois dans la région de Lavaux entre 1995 et 2013 (STATVD et OFS).

## Une évolution des emplois variable selon les communes...

L'évolution des emplois est très variable dans les communes de Lavaux (Fig. 20). Certaines d'entre elles connaissent une croissance importante entre 2005 et 2013 alors que d'autres subissent une perte. Parmi les communes dans lesquelles les emplois sont plus nombreux en 2013 qu'en 2005, Chexbres se démarque des autres avec un nombre d'emplois multiplié par 1.4 entre ces deux années. Les communes de Lutry et de Corseaux enregistrent elles aussi une progression des emplois (+24% et +23% respectivement), soit 427 emplois EPT pour la commune de Lutry. Alors que de nouveaux emplois sont créés dans certaines localités, une diminution des emplois est observée dans d'autres localités. Entre 2005 et 2013, Corseaux perd une cinquantaine d'équivalents plein temps (-12%). La commune de Rivaz enregistre aussi une diminution de 1%, mais cela ne représente que 0.4 EPT en moins entre 2005 et 2013, ce qui est négligeable. Notons qu'en considérant le nombre absolu d'emplois (non mesurés en EPT), toutes les communes de Lavaux à l'exception de Corseaux ont connu une augmentation comprise entre 15% et 45% entre 2005 et 2013. Corseaux a enregistré une diminution des emplois de 3%. A partir de 2011, les emplois EPT sont en diminution dans la moitié des communes de Lavaux. En effet, cinq communes sur les 10 que compte la région de Lavaux présentent en 2013 un nombre d'emplois EPT inférieur à 2011. La commune de Chexbres, caractérisée par une progression de 44% des emplois EPT sur la période 2005-2013, enregistre une légère diminution (-2.3%) entre 2011 et 2013. Il en est de même pour Lutry où 147 équivalents plein temps sont supprimés entre 2011 et 2013.

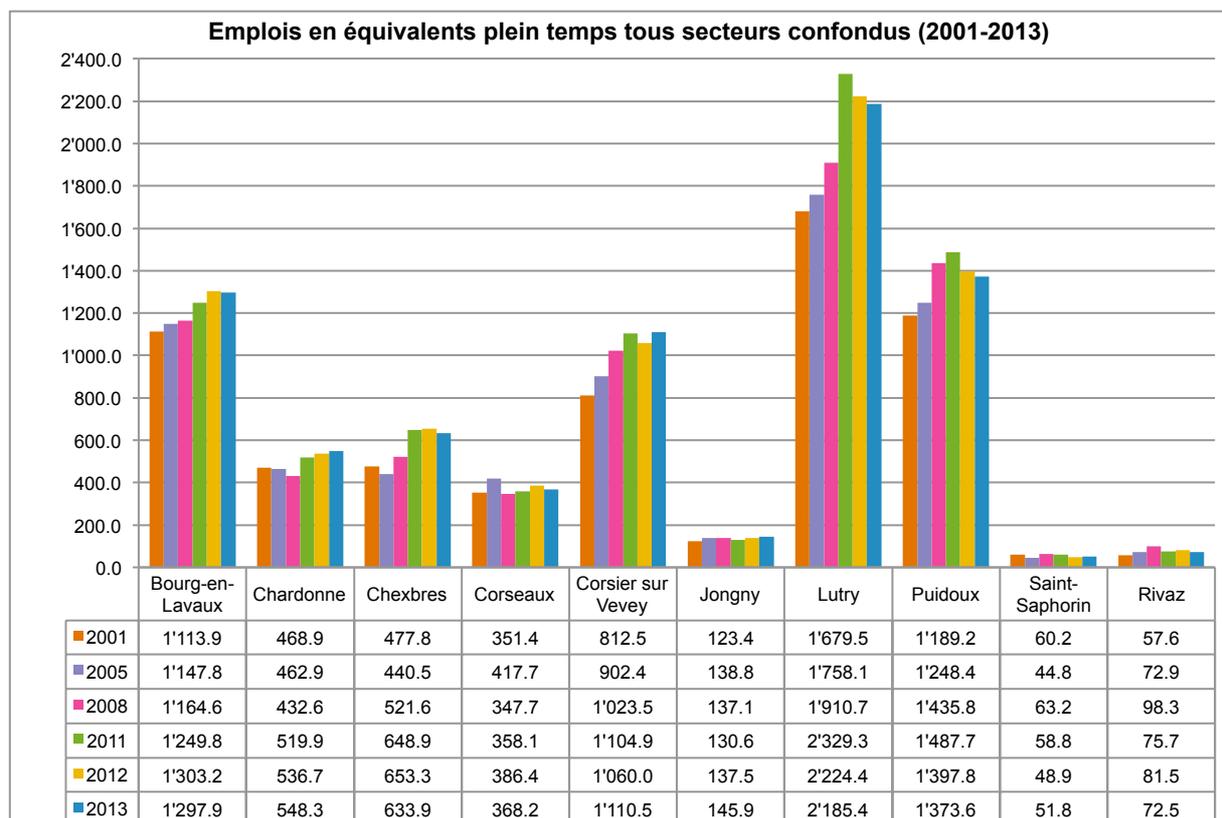


Figure 19 – Evolution des emplois exprimés en équivalents plein temps dans les communes de Lavaux entre 2001 et 2013 (OFS).

## Moins d'emplois dans la zone centrale...

La densité de l'emploi et sa répartition dans la région de Lavaux sont représentées sur la figure 21. Les emplois sont relativement dispersés au sein du territoire. En effet, 64% des hectares possèdent une densité d'emploi inférieure ou égale à 3. Plusieurs « pôles » se distinguent par une concentration d'emplois plus importante. Ils sont localisés dans le centre des principales localités (Lutry, Cully, Grandvaux, Puidoux, Corsier-sur-Vevey) ou à proximité.

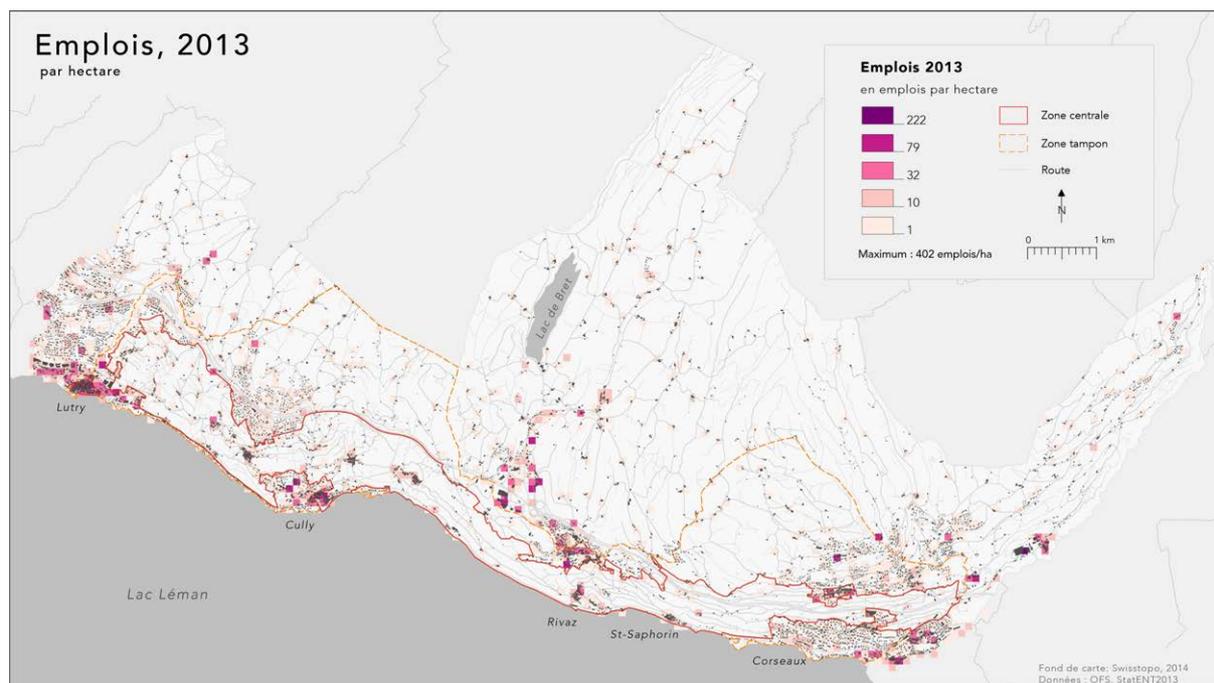


Figure 20 – Répartition des emplois à l'intérieur du périmètre du Bien en 2013 (OFS).

Dans le site inscrit au Patrimoine mondial, les emplois sont plutôt concentrés dans la zone tampon (Tabl. 10).

Tableau 9 – Emplois et établissements dans le périmètre du Bien (OFS).

	Emplois et établissements	Bien	Zone tampon	Zone centrale
2005	Emplois	4'626	2'431	2'195
	Equivalents plein temps	3'742.1	2'085.05	1'657.1
	Etablissements	1'527	762	765
2013	Emplois	5'516	3'326	2'190
	Equivalents plein temps	4'314.8	2684.2	1'630.6
	Etablissements	1'900	1105	795
Evolution absolue 2005-2013	Emplois	+890	+895	-5
	Equivalents plein temps	+527.7	+599.15	-26.5
	Etablissements	+373	+343	+30
Evolution relative 2005-2013	Emplois	+19.2%	+36.8%	-0.2%
	Equivalents plein temps	+15.3%	+28.7%	-1.6%
	Etablissements	+24.4%	+45%	+3.9%

L'évolution de l'emploi dans la zone tampon entre 2005 et 2013 diffère de celle observée dans la zone centrale (Fig. 22). Dans cette dernière, le nombre d'emplois est plutôt stable. La zone tampon dénombre en revanche près de 900 emplois en plus en 2013, ce qui correspond à une augmentation de 36.8%. En termes d'équivalents plein temps, la croissance de l'emploi apparaît moins marquée dans la zone tampon (+28.7% ; +599 unités) et une très légère diminution est enregistrée dans la zone centrale (-1.6% ; -26.5 unités). Les établissements sont, quant à eux, plus nombreux en 2013 qu'en 2005, aussi bien dans la zone tampon (+45% ; +343 unités) que dans la zone centrale (+3.9% ; +30 établissements).

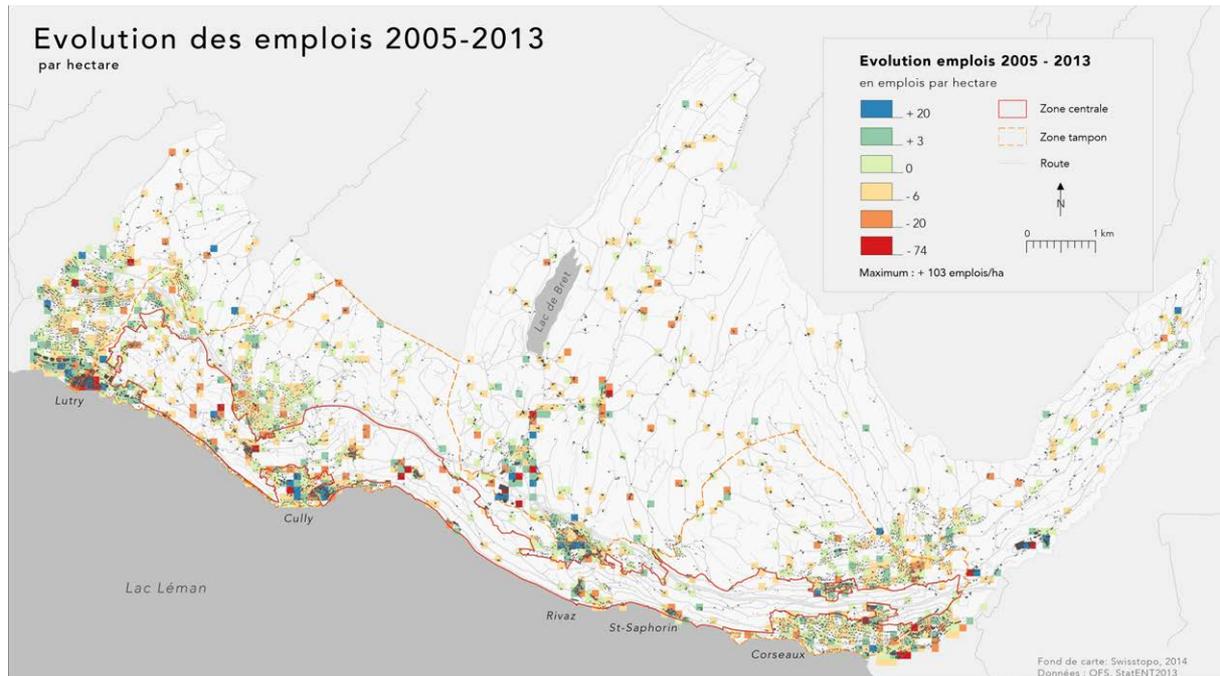


Figure 21 – Evolution de l'emploi entre 2005 et 2013 à Lavaux (OFS).

### Un secteur primaire en perte de vitesse...

La répartition des emplois entre les différents secteurs économiques a évolué entre 2005 et 2013 (Fig. 23). En 2005, le secteur primaire représentait 11.1% des emplois EPT de la région de Lavaux. Ce secteur a reculé de façon importante puisqu'en 2013, il ne concerne plus que 7.7% des emplois. Ce secteur a ainsi perdu 125 EPT en 8 ans, ce qui représente un recul de 4.6%. Le secteur secondaire est en légère progression : en 2013, il concentre 1'733 emplois EPT contre 1'666 en 2005, soit une augmentation de 4%. Néanmoins, la proportion d'emplois regroupés dans ce secteur a subi un léger recul. La part d'EPT dans le secteur secondaire a évolué de 25.1% en 2005 à 22.3% en 2013. Le secteur tertiaire représente, avec 5'451 EPT, 70% du total des emplois de la région de Lavaux en 2013. Le nombre d'emplois occupés par ce secteur a progressé de 28.8% en 8 ans.

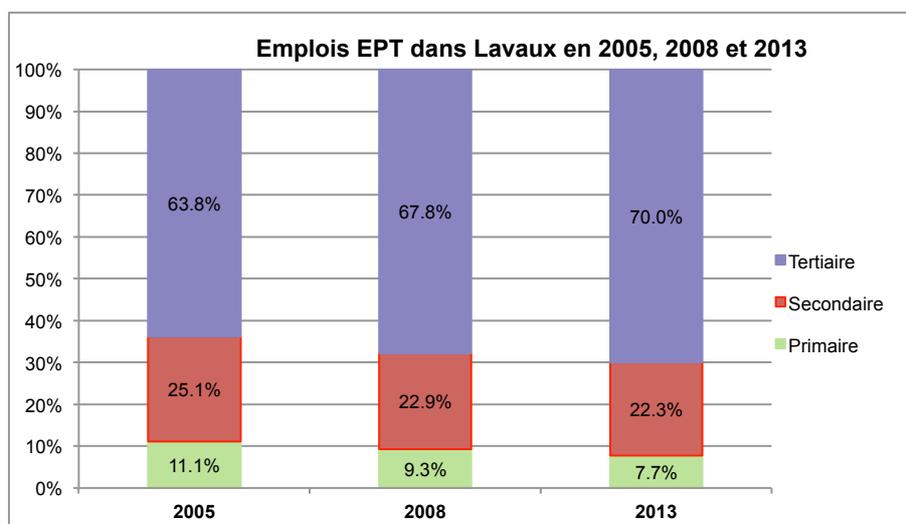


Figure 22 – Répartition des emplois EPT dans les différents secteurs économiques pour la région de Lavaux en 2005, 2008 et 2013 (STATVD et OFS).

Le secteur économique qui regroupe le plus d'emplois diffère d'une commune à l'autre. Dans la majorité des communes, le secteur tertiaire est prédominant. Deux communes font néanmoins exception. A Rivaz, c'est le secteur primaire qui occupe le plus grand nombre d'EPT, soit 57.7% des équivalents plein temps de la commune en 2013, tandis que Corsier-sur-Vevey compte une majorité d'emplois dans le secteur secondaire (51.3%) (Fig. 24).

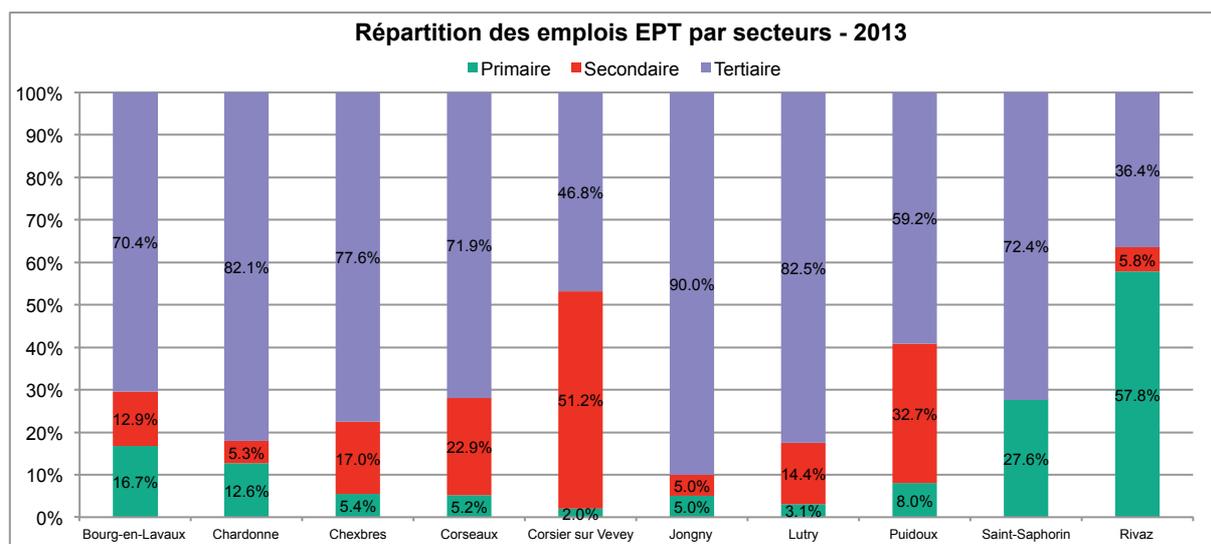


Figure 23 – Répartitions des emplois EPT par secteurs dans les communes de Lavaux en 2013 (OFS).

Dans sept communes sur dix, le secteur primaire est en régression (Fig. 25 et 26). La diminution varie entre 14.1% et 34.8% dans ces communes, soit entre -3.6 et -79.3 EPT. A Chexbres, 11 emplois EPT ont été créés dans le secteur primaire entre 2005 et 2013. A Chardonne et Corseaux, on dénombre, respectivement, 3.3 et 3.5 EPT supplémentaires en 2015. Les communes de Bourg-en-Lavaux et de Puidoux regroupent à elles seules 54% des emplois dans le secteur primaire. 58% des emplois dans le secteur secondaire sont concentrés à Corsier-sur-Vevey et à Puidoux. La commune de Chexbres connaît la plus forte progression du secteur secondaire, avec 64 nouveaux emplois. Une régression du secteur secondaire est observée dans plusieurs communes, dont Corseaux, Jongny et Puidoux. En

ce qui concerne le secteur tertiaire, sa progression est généralisée dans toutes les communes. Cette hausse varie entre 14.1% et 54.3%, soit entre 5.3 et 387.1 EPT. La commune de Lutry connaît la plus forte progression du secteur tertiaire, avec 387.1 nouveaux emplois EPT créés.

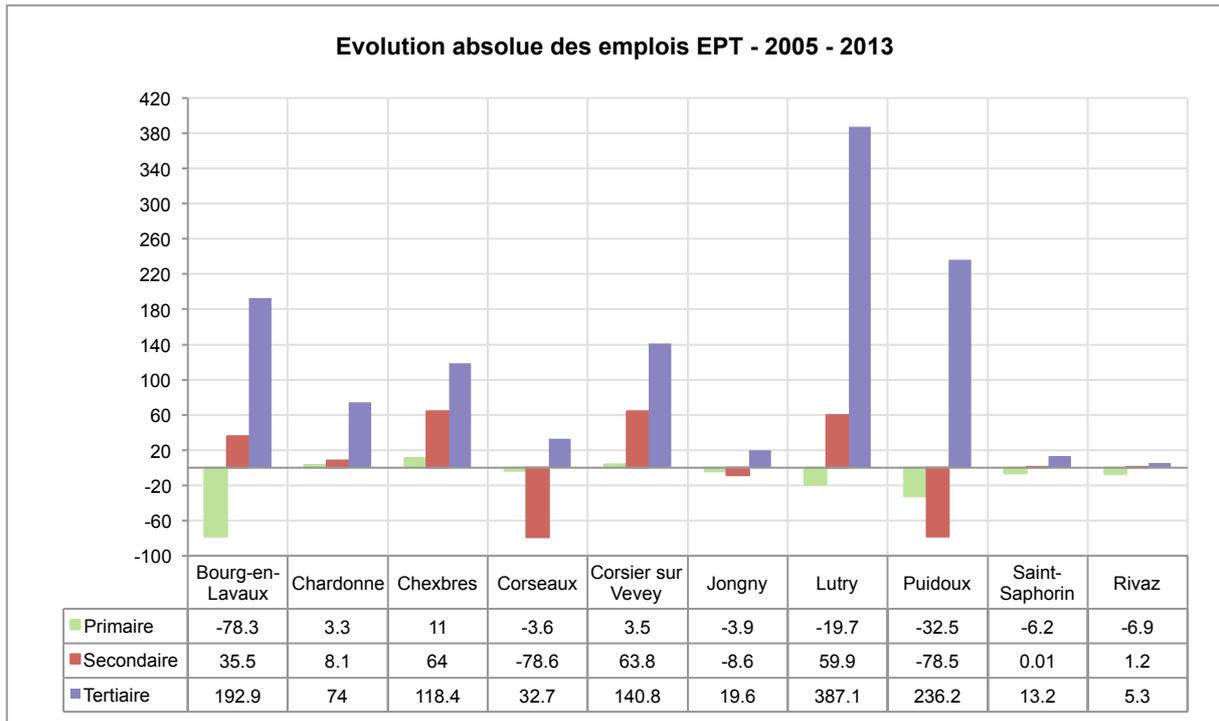


Figure 24 – Evolution absolue des emplois EPT dans les communes de Lavaux entre 2005 et 2013 (OCV)

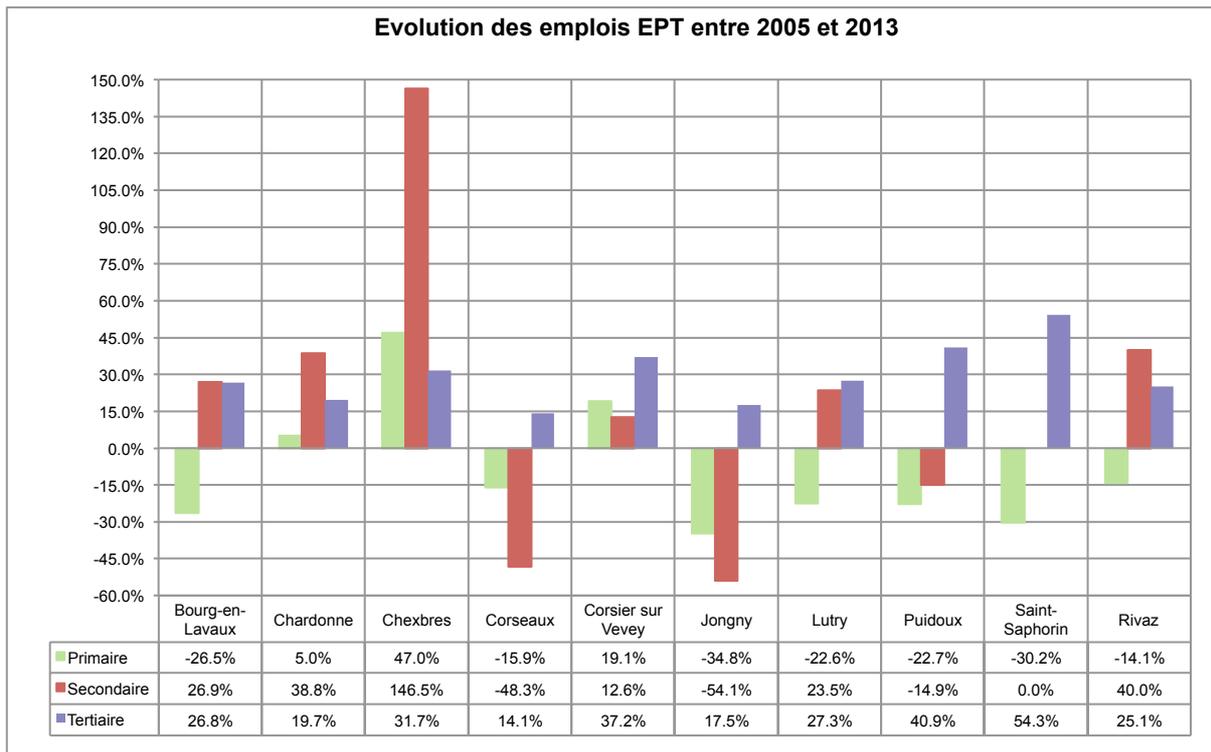


Figure 26 – Evolution relative des emplois EPT dans les communes de Lavaux entre 2005 et 2013 (OCV).

## 5. Agriculture et viticulture

### Des exploitations agricoles toujours moins nombreuses...

Le secteur primaire est composé pour l'essentiel de l'activité agricole<sup>2</sup>. Rappelons que ce secteur est en régression. Chaque année, des emplois de ce secteur disparaissent dans la région de Lavaux. Le relevé des structures agricoles de l'Office fédéral de la statistique (OFS) rassemble les informations liées aux exploitations et aux surfaces agricoles. Ainsi, en 2014, Lavaux compte 248 exploitations agricoles réparties de manière hétérogène dans les communes, soit 6.6% du total des exploitations agricoles du canton de Vaud. En 2007, on en recensait 278 dans cette région. Une trentaine d'exploitations agricoles ont donc disparu en 7 ans, soit une moyenne de 4 exploitations par année. Cette observation est également valable au niveau cantonal puisque sur l'ensemble du canton, ce sont 616 exploitations agricoles qui ont disparu dans le même laps de temps. Dans la majorité des communes de Lavaux, une diminution du nombre d'exploitations agricoles est observée (Fig. 27). En revanche, dans la commune de Chexbres, quatre nouvelles exploitations agricoles ont vu le jour.

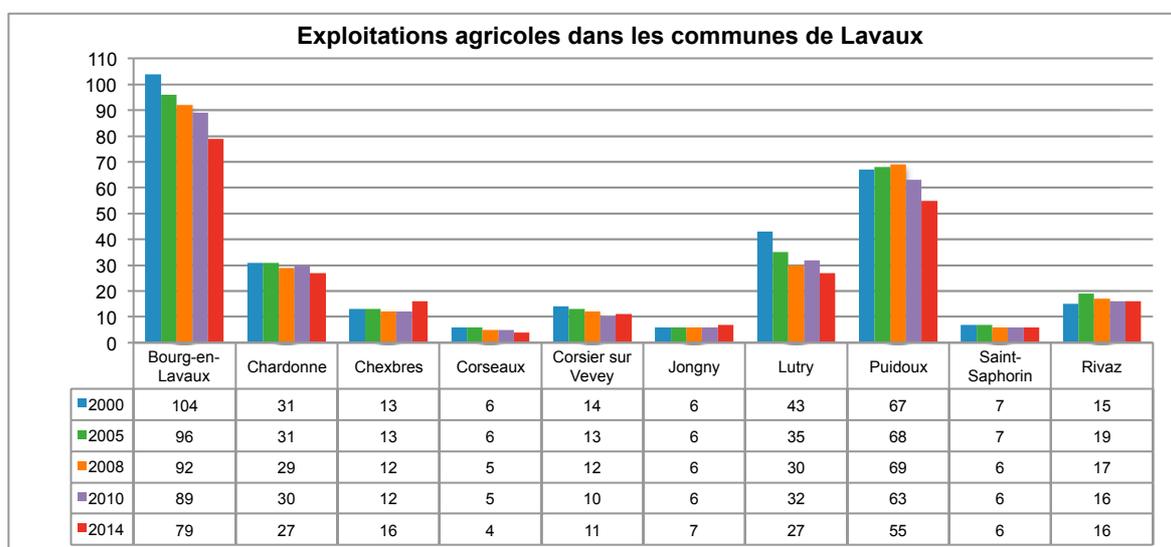


Figure 25 – Exploitations agricoles dans les communes de Lavaux en 2000, 2005, 2008, 2010 et 2014 (OFS).

Certaines exploitations agricoles pratiquent une agriculture biologique. Le nombre d'exploitations qui se tournent vers cette pratique est en constante augmentation depuis 2007 (Fig. 28). Au niveau cantonal, 205 exploitations pratiquant l'agriculture biologique sont recensées en 2014 contre 140 en 2007. Dans la région de Lavaux, 15 exploitations de ce type ont été dénombrées en 2014, alors qu'en 2007, 9 étaient enregistrées.

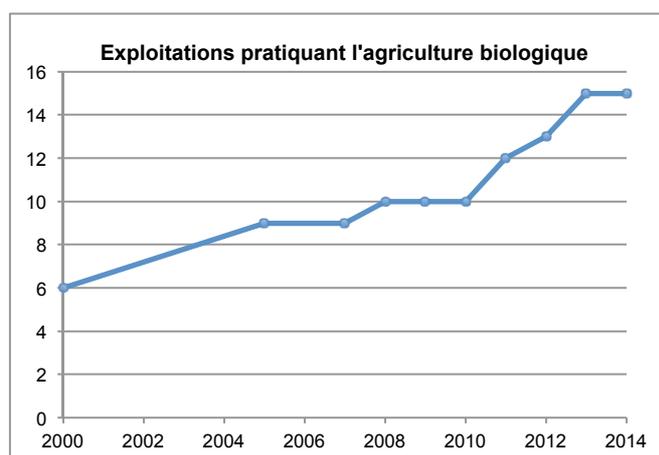


Figure 28 : Agriculture biologique dans Lavaux (OFS).

<sup>2</sup> Le secteur primaire regroupe également l'économie forestière. Les chiffres présentés dans ce chapitre concernent toutes les exploitations agricoles, indépendamment de leur orientation.

## Une surface viticole stable...

La viticulture constitue la principale activité agricole dans la région de Lavaux. La surface viticole se chiffre à 689.9 ha en 2015 (Fig. 29), soit 18.1% de la surface viticole du canton de Vaud, répartie en 4'337 parcelles. En 2009, elle s'élevait à 697 ha pour 4'376 parcelles. En 2008, la surface viticole était encore plus importante (699 ha). La diminution des surfaces viticoles a donc été de 1.03% en 7 ans.

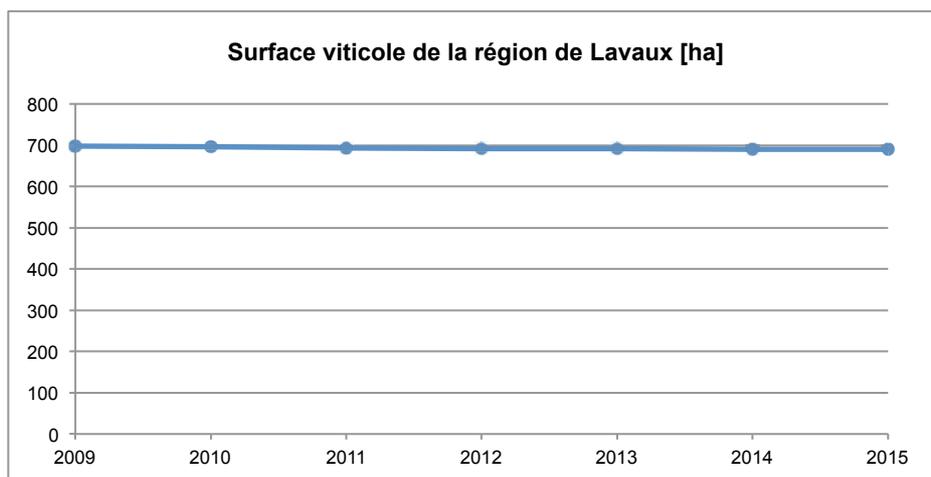


Figure 29 – Evolution de la surface viticole pour l'ensemble de la région de Lavaux entre 2008 et 2015 (OCV).

La distribution des surfaces viticoles au sein des communes de Lavaux est hétérogène. En effet, la surface vouée à la viticulture varie beaucoup d'une commune à l'autre (Fig. 30). Bourg-en-Lavaux est la plus grande commune viticole de la région en termes de superficies viticoles : elle possède 38% de la surface viticole de Lavaux.

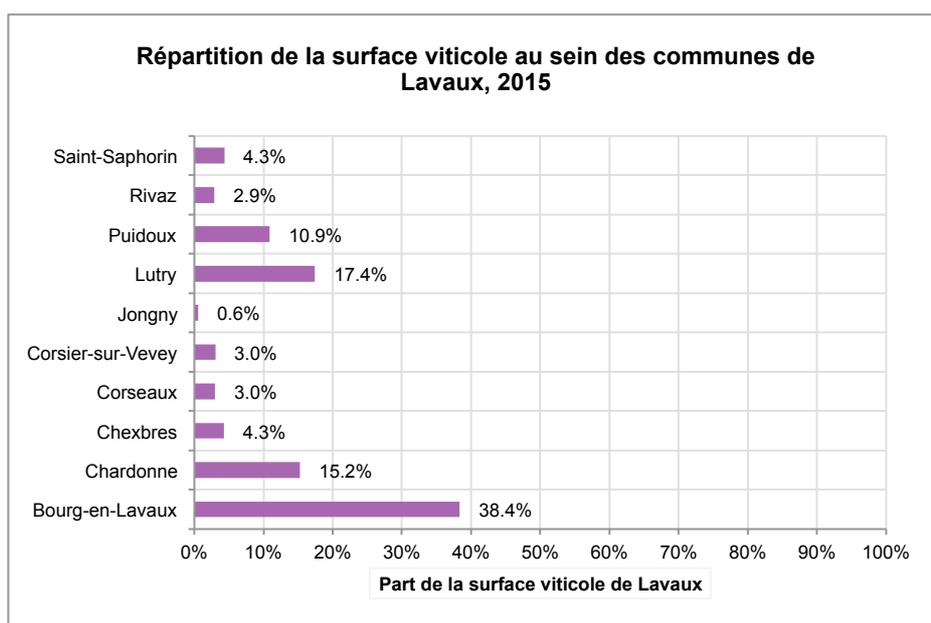


Figure 30 – Répartition de la surface viticole au sein des communes de Lavaux (OFS).

Au niveau communal, l'évolution de la surface viticole varie entre +0.1% et -1.9%. Dans la moitié des communes, une certaine stabilité de la surface viticole est observée. C'est notamment le cas à Rivaz, Saint-Saphorin, Puidoux, Jongny et Chexbres. Lutry et Corseaux subissent la plus grande perte relative de surface viticole, avec respectivement -1.93% (-2.3 ha) et -1.92% (-0.4 ha) entre 2009 et 2015. En valeurs absolues, c'est Bourg-en-Lavaux qui subit la plus forte perte (-267 ha) (Fig. 31, 32 et 33).

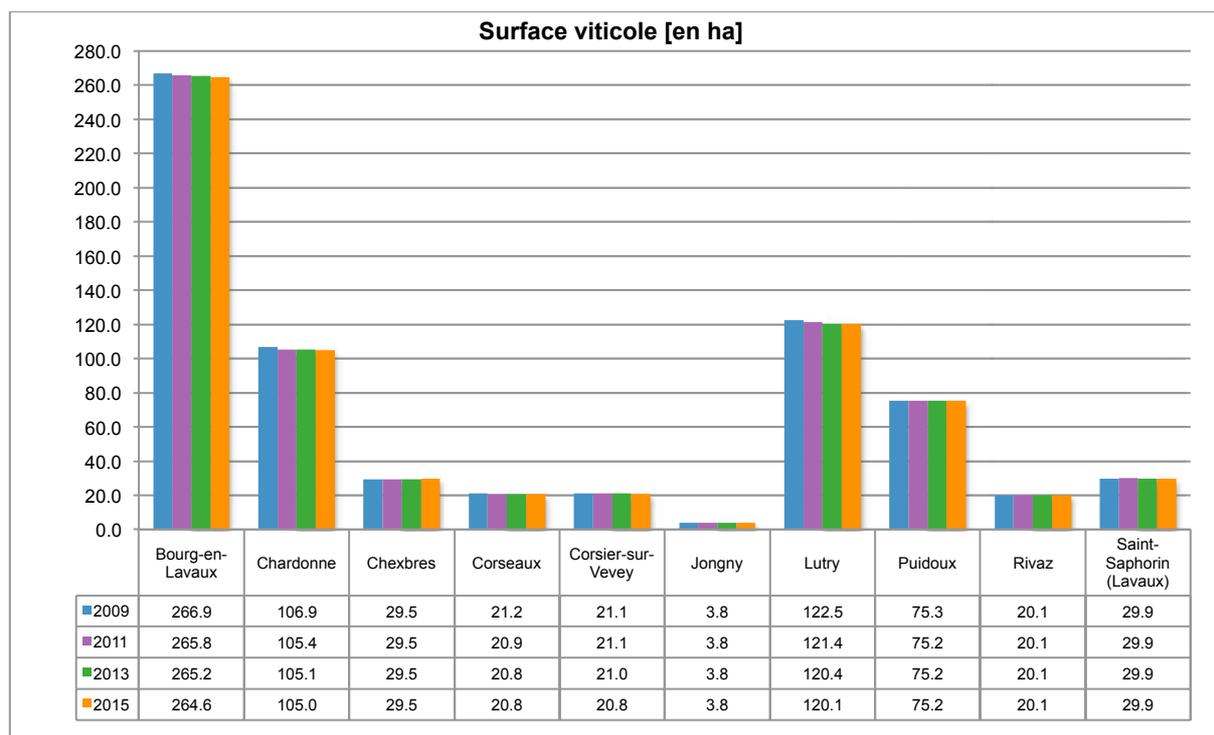


Figure 31 – Surface viticole dans les communes de Lavaux en 2009, 2011, 2013 et 2015 (OCV).

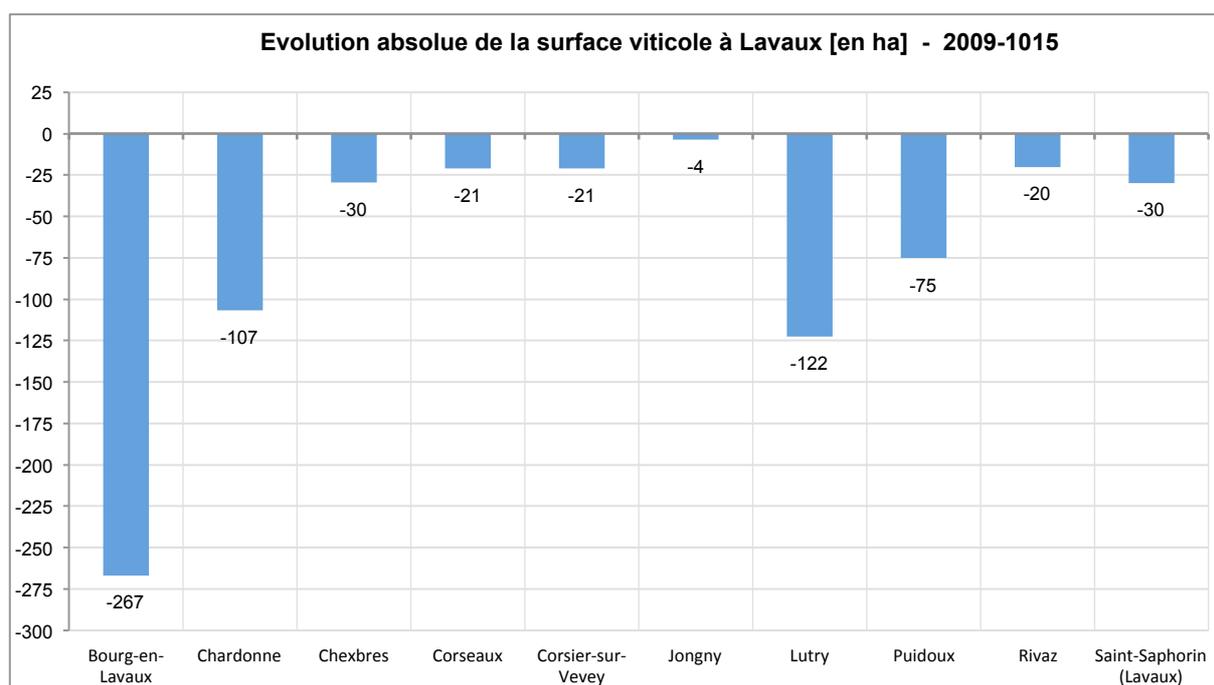


Figure 32 – Evolution absolue de la surface viticole dans les communes de Lavaux entre 2009 et 2015, en hectares (OCV)

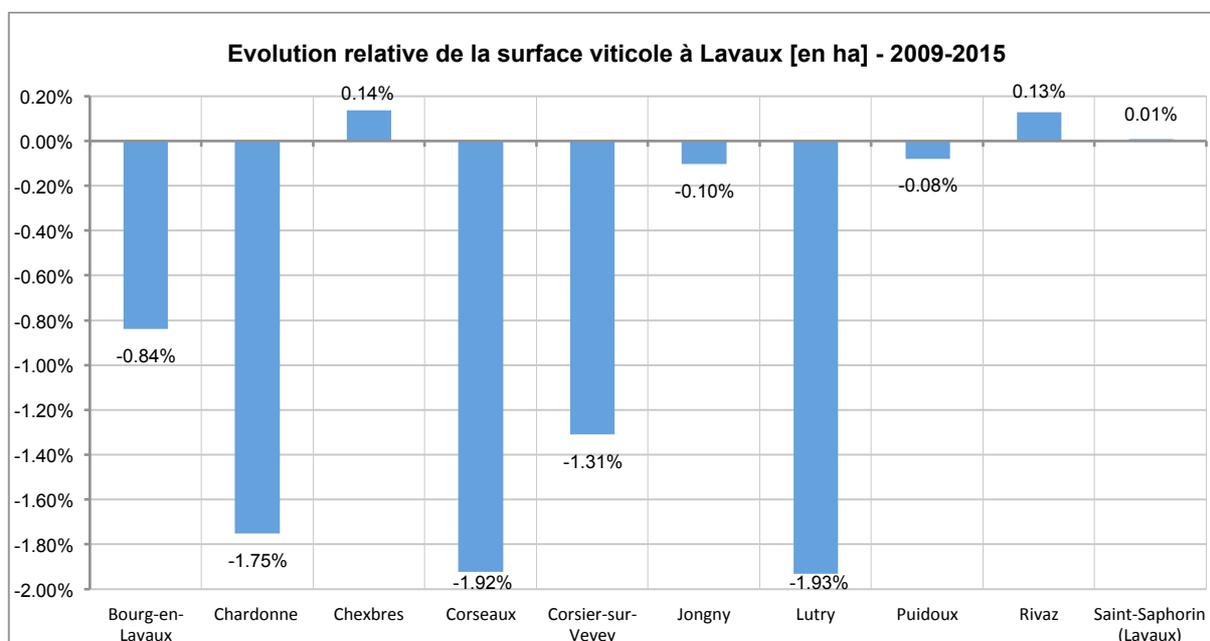


Figure 33 – Evolution relative de la surface viticole dans les communes de Lavaux entre 2009 et 2015 (OCV).

En 2015, le vignoble de Lavaux est divisé en 4'337 parcelles d'une surface moyenne de 1'590 m<sup>2</sup>. Le nombre de parcelles a peu évolué entre 2009 et 2015 (Fig. 34). En effet, dans l'ensemble de Lavaux, le nombre de parcelles viticoles a été réduit de 0.9% seulement. Cette diminution est inférieure à celle mesurée au niveau cantonal (-1.7%). Dans les communes ayant une surface viticole stable, le nombre de parcelles évolue très peu. Seul Chexbres a vu son nombre de parcelles augmenter de 3.9%, ce qui représente 7 nouvelles parcelles. La taille des parcelles a également très peu évolué.

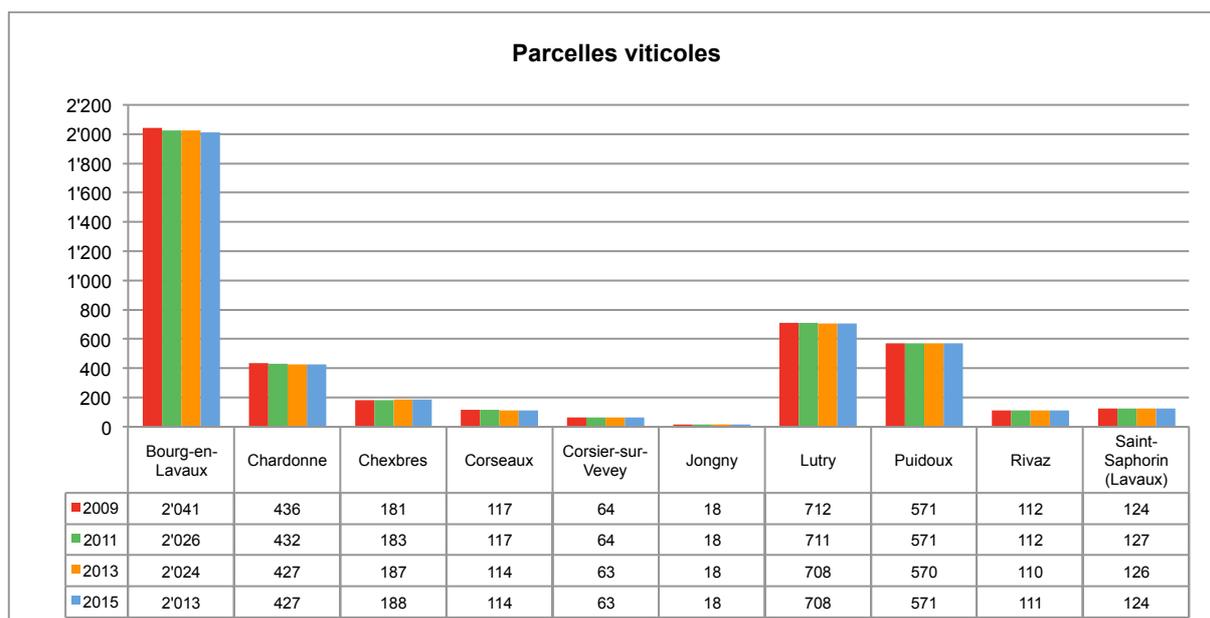


Figure 34 – Evolution du nombre de parcelles viticoles dans les communes de Lavaux (OCV).

## De moins en moins d'exploitations viticoles...

La statistique structurelle des entreprises (Statent) tenue à jour par l'OFS distingue les différents secteurs de l'agriculture. Il est ainsi possible de connaître l'évolution des exploitations et des emplois viticoles. Ainsi, le nombre d'établissements spécialisés dans la culture de la vigne a tendance à diminuer dans la région de Lavaux. En 2013, 7 exploitations viticoles de moins qu'en 2011 étaient recensées, ce qui représente une diminution de 4.2% en 2 ans (Tabl. 11)

Tableau 10 – Evolution des exploitations viticoles dans la région de Lavaux (OFS).

Communes	Exploitations 2011	Exploitations 2012	Exploitations 2013
Bourg-en-Lavaux	73	73	70
Chardonne	17	16	16
Chexbres	10	12	11
Corseaux	3	2	3
Corsier-sur-Vevey	2	3	3
Jongny	1	1	1
Lutry	27	26	24
Puidoux	12	12	11
Rivaz	15	16	15
Saint-Saphorin	5	3	4
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>164</b>	<b>158</b>

La diminution du nombre d'exploitations viticoles engendre un recul des emplois dans la culture de la vigne. Si en 2011 ce secteur fournissait 673 emplois, en 2013, neuf emplois de moins étaient enregistrés, représentant sept équivalents plein temps de moins (Tabl. 12)

Tableau 11 – Evolution des emplois et des équivalents plein temps (EPT) dans la viticulture à Lavaux (OFS).

Communes	Emplois 2011	Emplois 2012	Emplois 2013	EPT 2011	EPT 2012	EPT 2013
Bourg-en-Lavaux	283	336	279	189	211	185
Chardonne	81	80	81	49	49	50
Chexbres	39	43	40	27	30	25
Corseaux	30	32	35	11	12	13
Corsier-sur-Vevey	3	6	7	3	5	6
Jongny	1	1	1	1	1	1
Lutry	71	78	71	55	64	59
Puidoux	57	51	48	33	29	26
Rivaz	24	12	18	17	10	14
Saint-Saphorin	84	90	82	42	48	42
<b>Total</b>	<b>673</b>	<b>729</b>	<b>662</b>	<b>427</b>	<b>459</b>	<b>421</b>

## Plus du trois quarts du vignoble de cépages blancs...

Dans le vignoble de Lavaux, ce sont principalement des cépages blancs qui sont cultivés (Fig. 35). En 2015, ils occupent 77.7% du vignoble, pour une surface de 536.2 hectares. Les cépages rouges représentent 22% du vignoble, soit 151.7 hectares, le reste étant improductif.

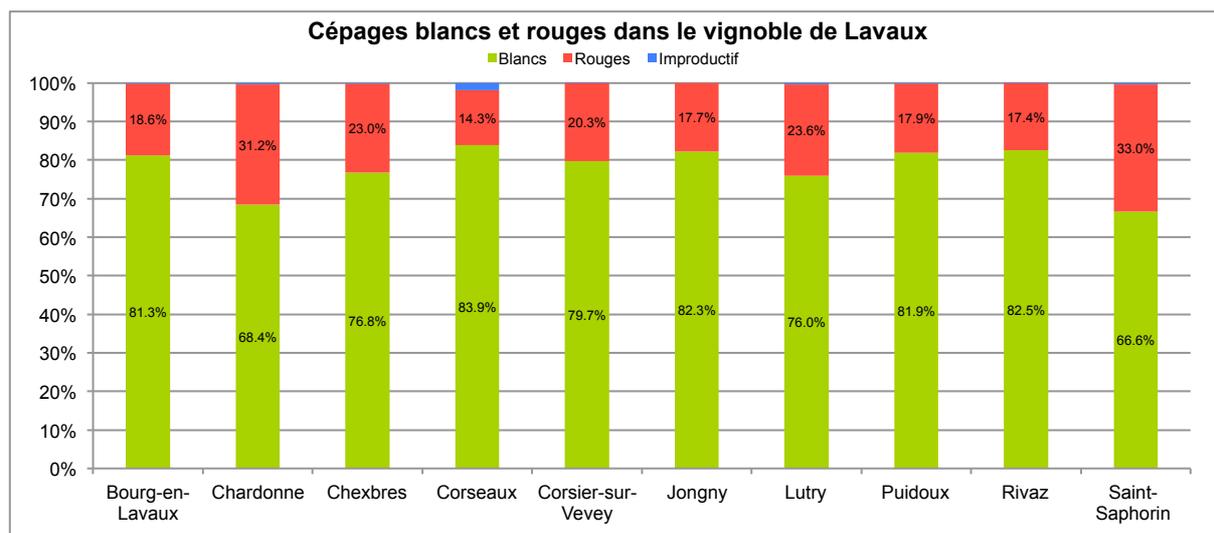


Figure 35 – Répartition des cépages blancs et des cépages rouges à Lavaux (OCV).

Entre 2009 et 2015, la surface occupée par des cépages blancs a enregistré un léger recul (-1.7% ou 9.6 hectares). Les cépages rouges ont connu, quant à eux, une timide progression (+3.8 hectares ou +2.6% en 7 ans). L'évolution de la surface occupée par ces deux groupes de cépages varie d'une commune à l'autre, comme le montrent les figures 36 et 37. Ainsi, la commune de Corsier-sur-Vevey enregistre une diminution de la surface occupée par des cépages rouges (-0.4 ha). Cette commune connaît en revanche une progression des cépages blancs (+0.2 ha). Les variations relatives qui peuvent paraître marquées sur la figure 36 demeurent minimes en valeur absolue puisque la plus grande diminution est de 3.2 hectares (Fig. 37).

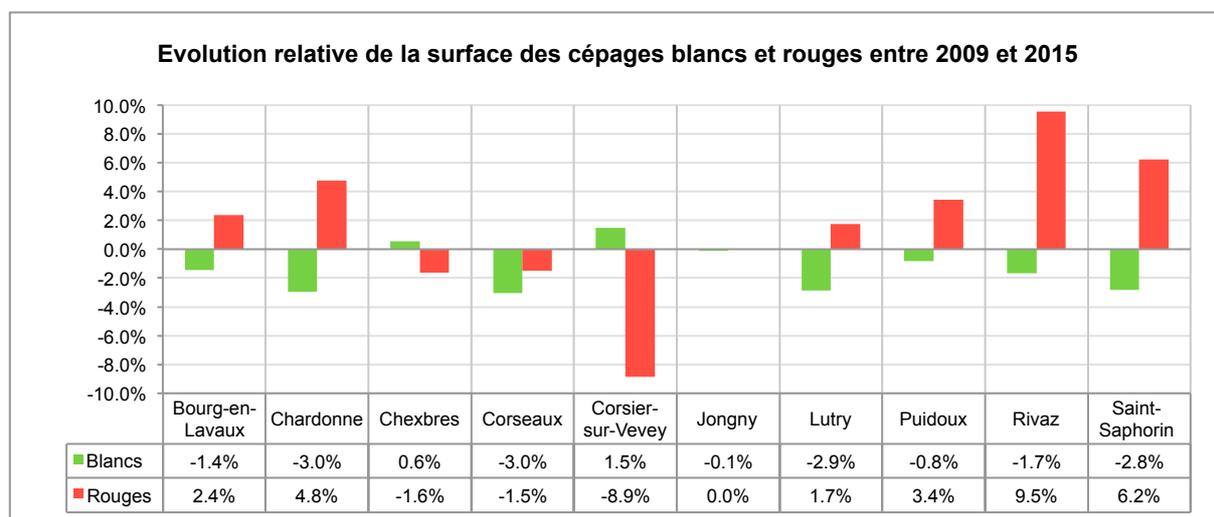


Figure 36 – Evolution relative de la surface des cépages blancs et des cépages rouges entre 2009 et 2015 (OCV).

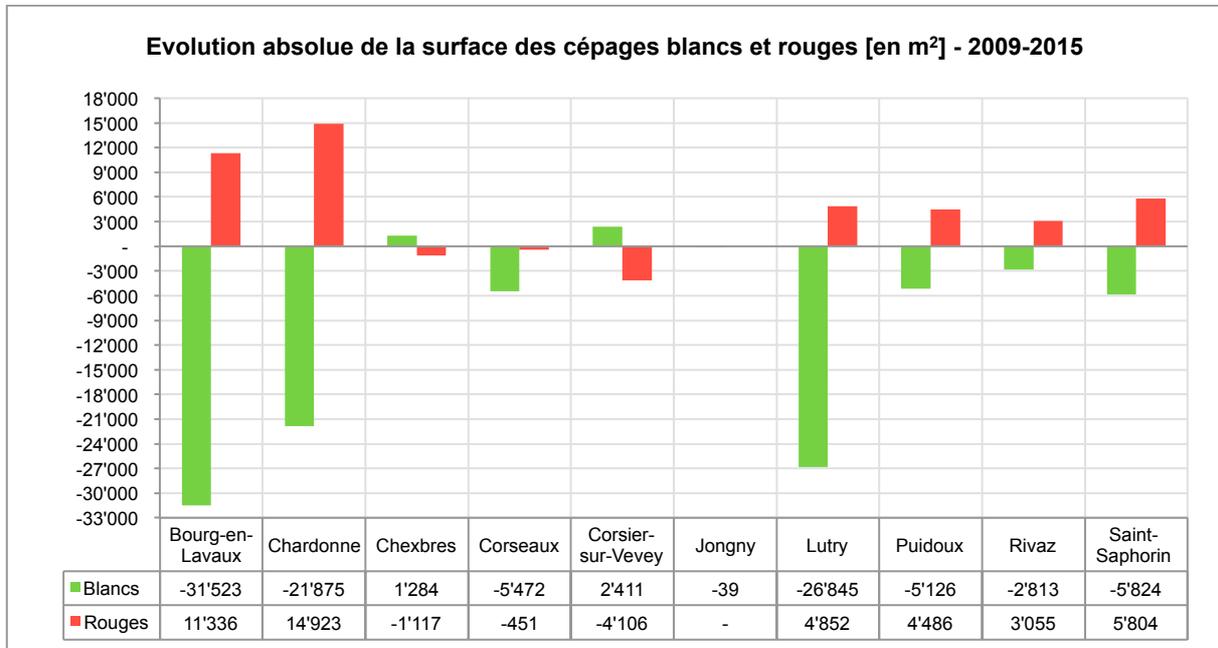


Figure 37 – Evolution absolue de la surface des cépages blancs et des cépages rouges entre 2009 et 2015, en m<sup>2</sup> (OCV).

### Le chasselas, cépage le plus répandu à Lavaux...

En 2015, 45 cépages sont recensés dans le vignoble de Lavaux. Le chasselas est le cépage le plus répandu dans la région, avec 514 hectares. Trois cépages sur quatre correspondent à ce type de cépage. Il est suivi par trois cépages rouges : le pinot noir, avec 73 hectares (11%), le gamay, avec 26 hectares (3.8%) et le gamaret, avec 13 hectares (2.9%). Dans quasiment toutes les communes, le chasselas a connu un léger recul entre 2009 et 2015 (Fig. 38 et 39).

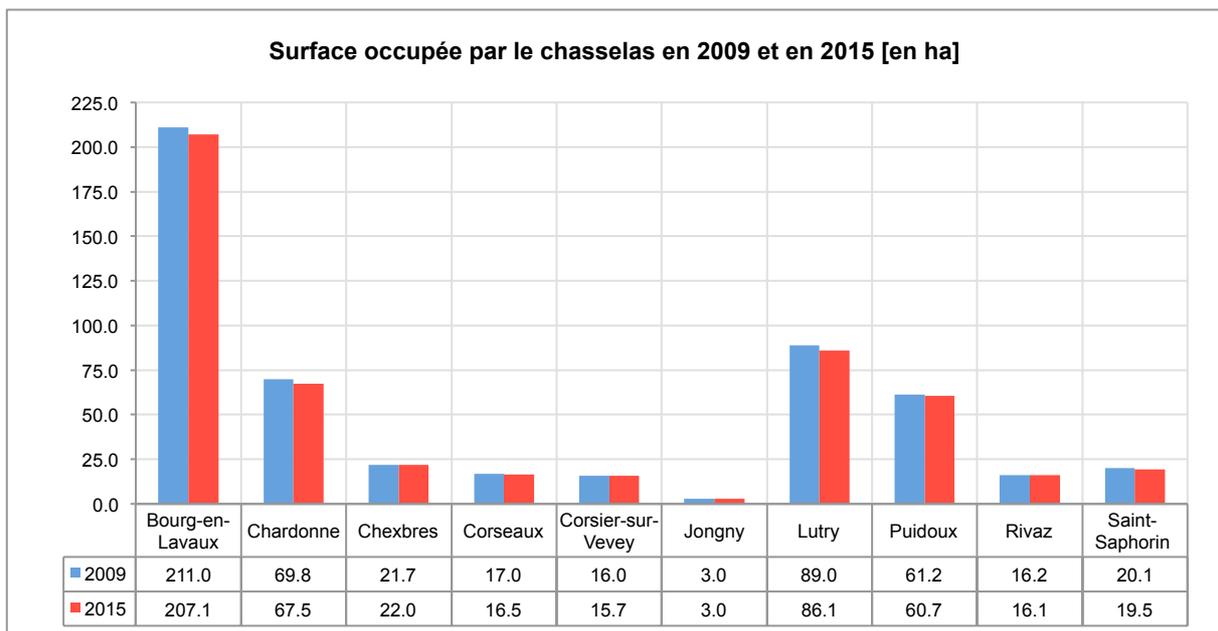


Figure 38 – Surface viticole occupée par le chasselas en 2015 (OCV).

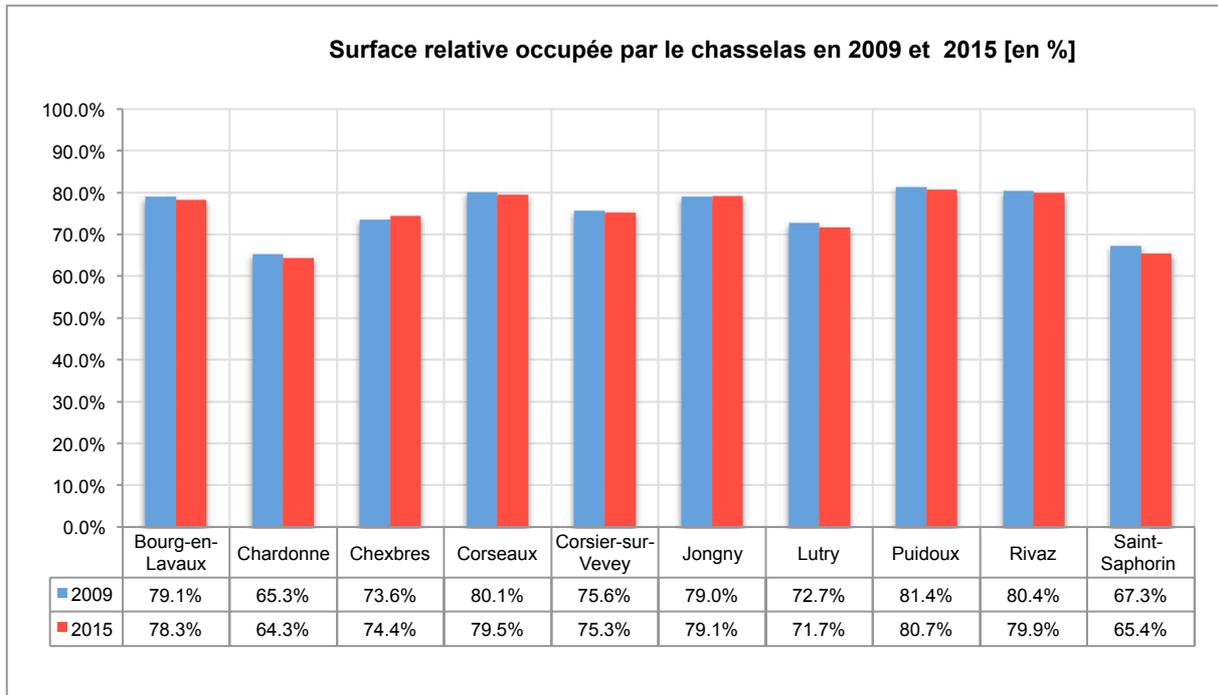


Figure 39 – Part de la surface viticole des communes de Lavaux occupée par le chasselas en 2009 et 2015 (OCV).

La culture du pinot noir connaît une évolution variable d'une commune à l'autre entre 2009 et 2013. Si certaines communes comme Bourg-en-Lavaux, Chexbres ou Jongny enregistrent une diminution de la part de surface viticole cultivée en pinot noir, ce cépage progresse à Rivaz et St-Saphorin (Fig. 40 et 41).

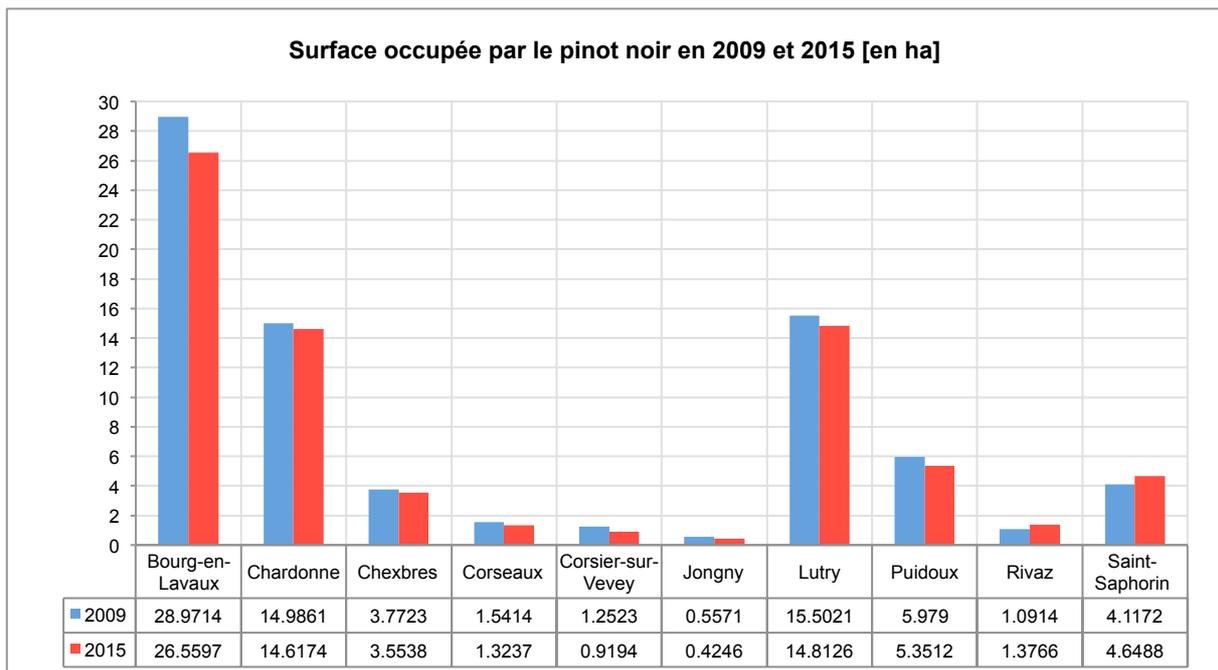


Figure 40 – Surface viticole occupée par le pinot noir en 2009 et 2015 (OCV).

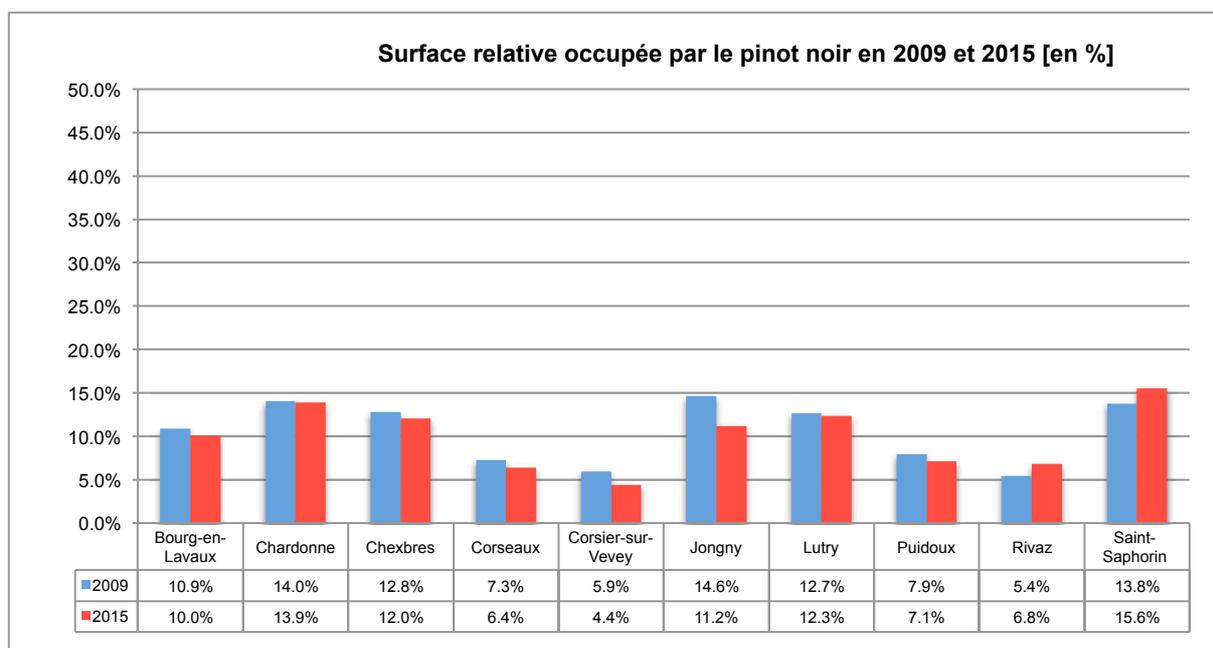


Figure 41 – Part de la surface viticole des communes de Lavaux occupées par le pinot noir en 2009 et 2015 (OCV).

### Baisse progressive de la récolte...

L'Office cantonal de la viticulture tient une statistique de la récolte viticole et du stock. Elle est uniquement disponible d'après un découpage en lieux de production. Lavaux compte 7 lieux de production : Calamin, Chardonne, Dezaley, Epesses, Lutry, St-Saphorin et Villette (Fig. 42)

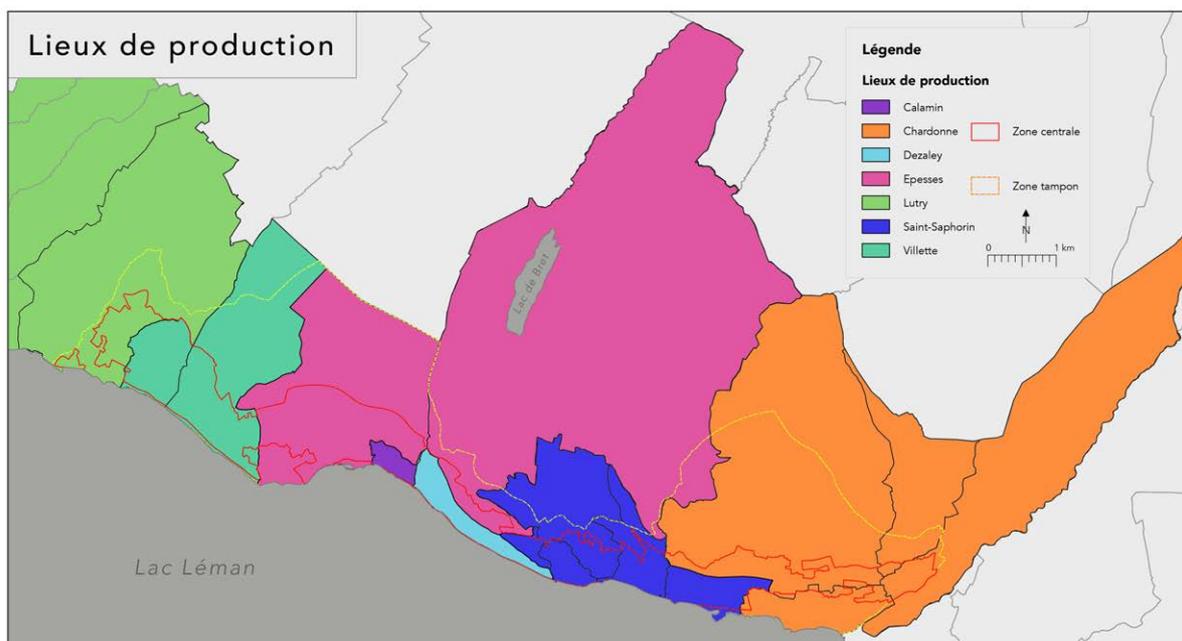


Figure 42 – Répartition des lieux de production à Lavaux.

Tableau 12 – Récolte totale, de cépages rouges et blancs en 2014 pour les différents lieux de production (OCV).

Lieux de production	Récolte des rouges [litres]	Récolte des blancs [litres]	Récolte totale [litres]
Calamin	1'523	134'865	136'388
Chardonne	136'407	501'917	638'324
Dezaley	34'584	374'592	409'176
Epresses	167'031	896'251	1'063'282
Lutry	142'565	442'663	582'228
St-Saphorin	190'886	801'135	992'021
Villette	113'093	696'357	809'450
<b>Total</b>	<b>786'089</b>	<b>3'847'780</b>	<b>4'630'869</b>

En 2014, plus de 4.6 millions de litres de vin clair ont été produits dans le vignoble de Lavaux (Tabl. 13). Les cépages blancs constituent plus de 80% de la récolte. Les Grands Crus et Premier Grand Crus représentent les trois quarts de la récolte : 50% de Grands Crus blancs et 25% de Grands Crus rouges.

L'évolution de la récolte est présentée sur la figure 43. La quantité de vin clair produit à partir des récoltes varie d'une année à l'autre. En 2005, Lavaux enregistre une diminution importante de la récolte. Le 18 juillet de cette année-là, un violent orage de grêle s'est abattu sur la région. Le vignoble a été lourdement touché, ce qui explique ce recul de 40% de la récolte. Deux ans ont été nécessaires pour retrouver une récolte plus ou moins équivalente à celle de 2004. Le vignoble de Lavaux connaît une diminution de ses récoltes à partir de 2011. Les années 2013 et 2014 sont synonymes de petites récoltes pour la région. En 2014, la production de vin clair est inférieure de 24% par rapport à celle de 2011. Selon les premières indications de l'Office cantonal de la viticulture, la récolte 2015 devrait également être une petite récolte, en raison de l'été caniculaire qu'a connu la Suisse.

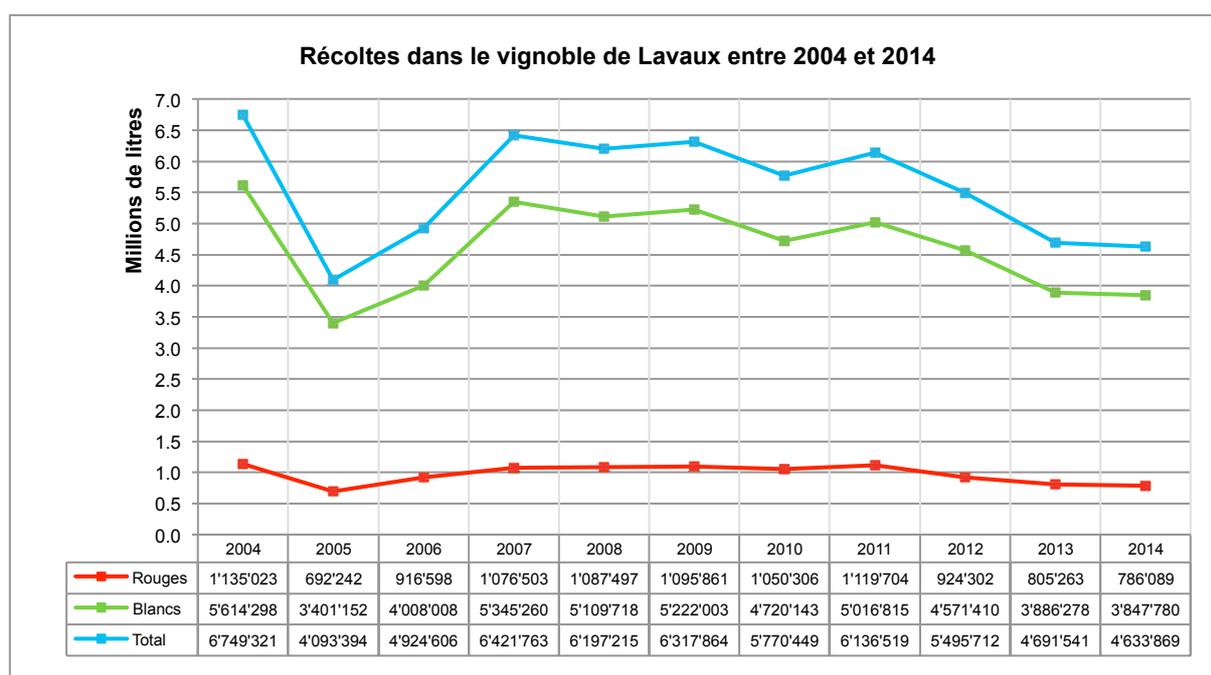


Figure 43 – Evolution des récoltes dans le vignoble de Lavaux entre 2004 et 2014 (OCV).

Il est possible d'évaluer la vente des vins de Lavaux à partir des données statistiques sur les récoltes et les stocks. La vente de vins peut être estimée comme suit (exemple pour l'année 2014) :

	Blancs	Rouges	Total
Stock au 31.12.2013	6'494'491 l.	2'076'316 l.	8'571'257 l.
Récolte 2014	3'847'780 l.	786'089 l.	4'633'869 l.
<b>Disponible</b>	<b>10'342'721 l.</b>	<b>2'862'405 l.</b>	<b>13'205'126 l.</b>
Stock au 31.12.2014	5'892'682 l.	1'751'214 l.	7'643'896 l.
<b>Vente</b>	<b>4'450'039 l.</b>	<b>1'111'191 l.</b>	<b>5'561'230 l.</b>

La vente des vins a tendance à fluctuer d'une année à l'autre (Fig. 44). En effet, les variations peuvent être marquées entre deux années. On observe globalement un recul de la consommation des vins de Lavaux, en particulier des vins blancs. Les vins rouges attirent progressivement de plus en plus de consommateurs. Les chiffres relatifs à la vente sont liés non seulement à la récolte mais également au stock. Une importante diminution de la consommation des vins de la région de Lavaux est observée entre 2005 et 2006. Celle-ci se chiffre à plus d'un million de litres. Elle peut s'expliquer par une diminution de l'offre suite à l'épisode de grêle de l'été 2005.

Une baisse de la vente entraîne une augmentation du stock. Ainsi, à la fin de l'année 2009, le stock contenait 1.4 millions de litres de vin clair de plus qu'à la fin de l'année précédente. En 2013 et 2014, la vente des vins produits à Lavaux a diminué de façon marquée. Entre 2012 et 2013, c'est une diminution de 17.4% (1.16 millions) de litres qui est enregistrée. Entre 2013 et 2014, si la vente des vins blancs continue à reculer, les vins rouges connaissent un regain d'intérêt auprès des consommateurs.

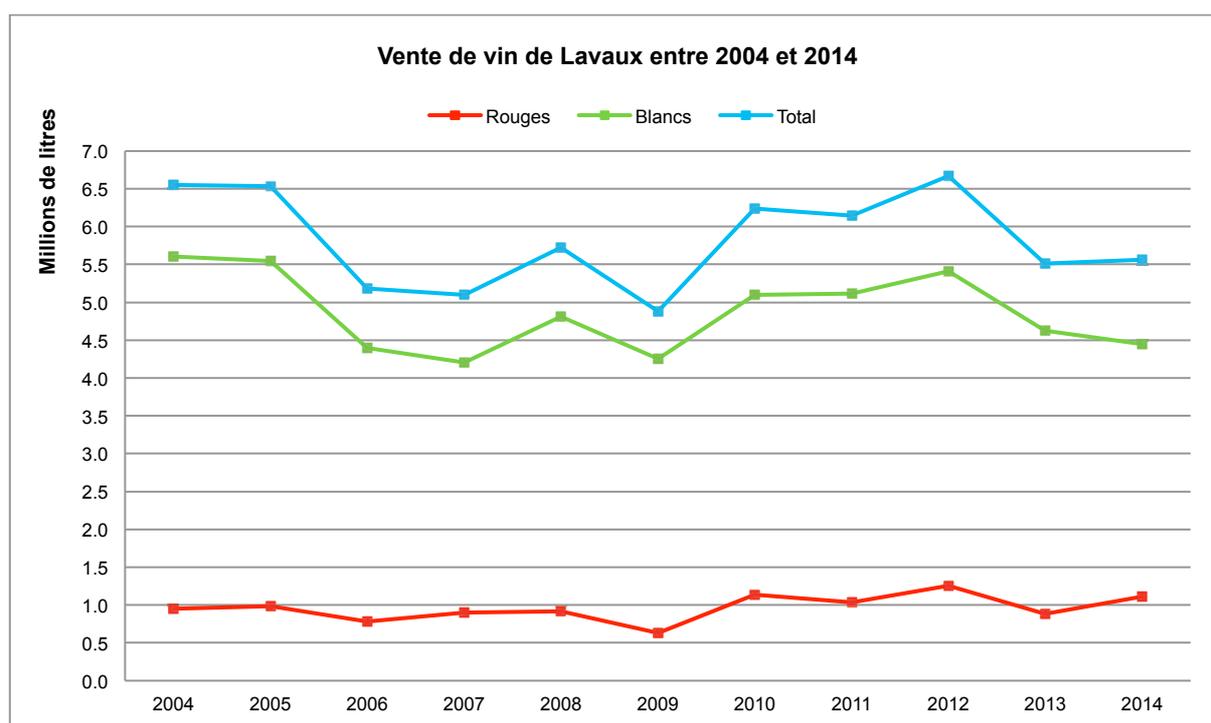


Figure 44 – Vente des vins produits à Lavaux entre 2004 et 2014 (OCV).

## 6. Climat

### Un réchauffement évident...

Lavaux ne fait pas figure d'exception dans le contexte du changement climatique observé ces dernières décennies en Suisse et dans le monde. Les températures moyennes mensuelles pour les périodes 1961-1990 et 1981-2010 étant disponibles, il est possible de comparer les moyennes mesurées durant ces deux périodes de référence. Les températures moyennes annuelles ont augmenté de 0.9°C entre les deux périodes (Fig. 45).

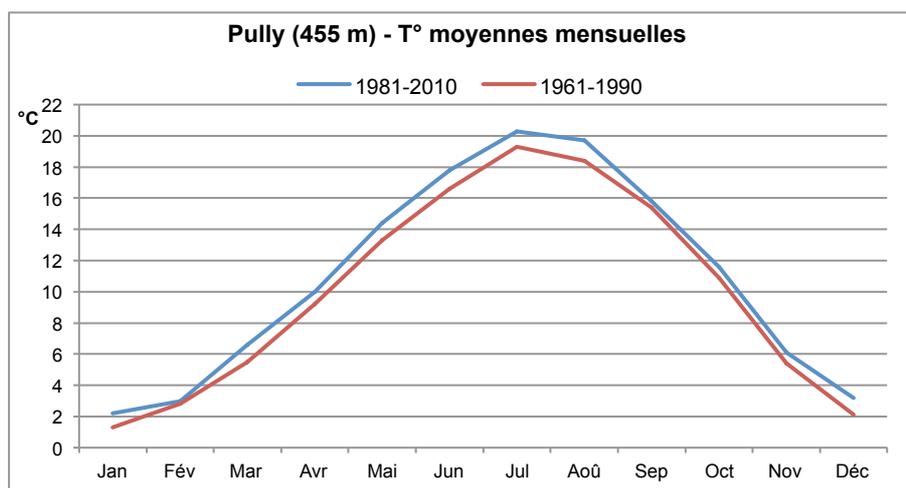


Figure 45 – Température moyennes mensuelles pour la norme 1961-1990 et 1981-2010 pour la station de Pully (455 m) (MétéoSuisse).

Bien que le réchauffement des températures soit perçu durant toute l'année, son importance peut varier au gré des mois. Il est plus marqué en été. Ainsi, l'augmentation des températures entre ces deux périodes varie entre 0.2°C en février et 1.3°C en août. Le réchauffement est supérieur à 1 °C de mai à août (Tabl. 14).

Tableau 13 – Températures moyennes mensuelles (°C) pour les normes 1961-1990 et 1981-2010 pour la station de Pully (455 m) (MétéoSuisse).

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jun.	Jul.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	An
<b>1961-1990 [°C]</b>	1.3	2.8	5.5	9.2	13.3	16.6	19.3	18.4	15.4	10.9	5.4	2.1	10
<b>1981-2010 [°C]</b>	2.2	3	6.6	10	14.4	17.8	20.3	19.7	15.8	11.6	6.1	3.2	10.9
<b>Différence [°C]</b>	+0.9	+0.2	+1.1	+0.8	+1.1	+1.2	+1	+1.3	+0.4	+0.7	+0.7	+1.1	+0.9

Si l'on considère maintenant les températures moyennes annuelles mesurées à Pully entre 1978 et 2015, la tendance au réchauffement climatique est claire : les températures moyennes annuelles ont augmenté de 0.54°C par décennie (Fig. 46).

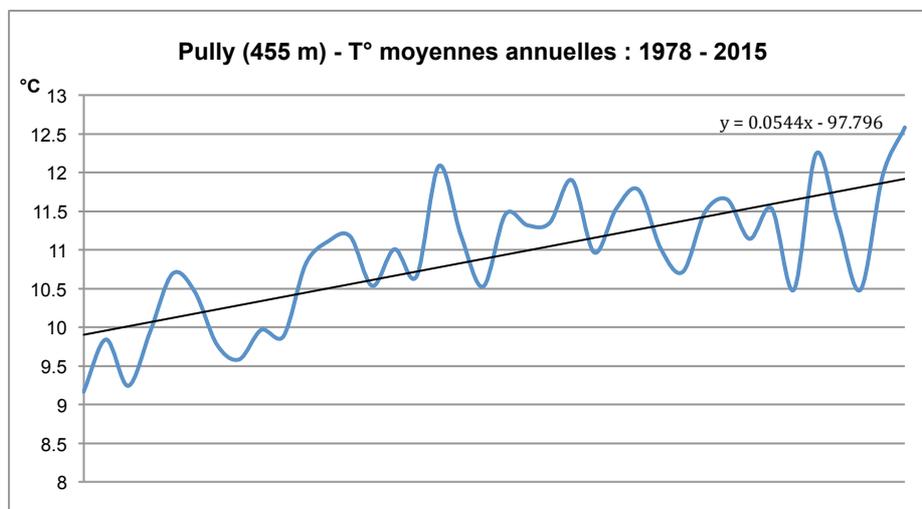


Figure 46 – Températures moyennes annuelles (°C) pour la période 1978-2015 pour la station de Pully (455 m) (MétéoSuisse).

### Réduction des jours de gel et augmentation des jours tropicaux...

A partir des mesures de températures enregistrées toutes les dix minutes par la station automatique de Pully, il est possible de composer d'autres indicateurs climatiques, notamment le nombre de jours de gel (avec des températures minimales inférieures à 0°C), le nombre de jours tropicaux (avec des températures maximales supérieures à 30°C), le nombre de jours d'hiver (avec des températures maximales inférieures à 0°C) ou encore le nombre de jours estivaux (avec des températures maximales supérieures à 25°C). Ces indicateurs sont représentés sur la figure 47 pour les deux périodes de référence 1961-1990 et 1981-2010.

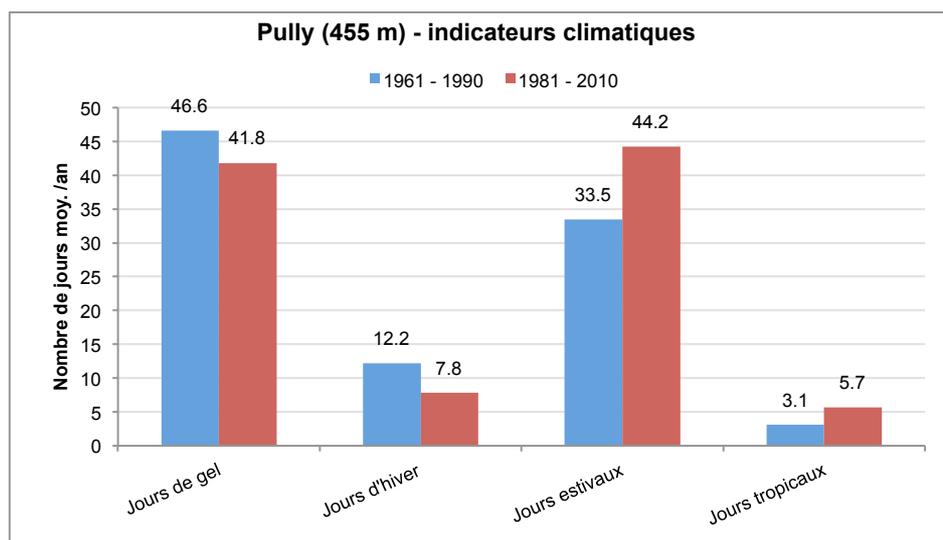


Figure 47 – Indicateurs climatiques (jours de gel, jours d'hiver, jours tropicaux et jours estivaux) à la station de Pully (455 m) pour la période de référence 1961-1990 et pour la période de référence 1981-2010. (MétéoSuisse).

Entre les deux périodes de référence, on observe une augmentation du nombre de jours estivaux. En effet, on recense en moyenne 44.2 jours par an avec une température maximale supérieure à 25°C durant la période 1981-2010 contre 33.5 jours par an pour la période 1961-1990. Cette tendance est

semblable pour le nombre de jours tropicaux puisque durant la période 1981-2010, le mercure a dépassé les 30°C durant 5.7 jours en moyenne par année contre 3.1 jours par an durant la période précédente. Le nombre de jours d’hiver et le nombre de jours de gel ont au contraire connu une diminution entre les deux périodes de référence. En effet, on dénombrait en moyenne 46.6 jours de gel et 12.2 jours d’hiver par an durant la période 1961-1990 contre respectivement 41.8 jours et 7.8 jours par an durant la période de référence la plus récente.

### **Aucune tendance significative en ce qui concerne les précipitations...**

Aucune tendance significative d’augmentation ou de diminution des précipitations n’est mesurée entre les deux périodes de référence de 1961-1990 et de 1981-2010. Comme l’illustre la figure 48, certains mois reçoivent plus de précipitations durant la période 1981-2010 que durant la période de référence précédente. C’est notamment le cas au printemps (avril, mai) et en automne (septembre, octobre). En revanche, certains mois (janvier, février, mars, juin, novembre) se révèlent être plus secs durant la période de référence 1981-2010 que durant celle de 1961 à 1990. En juillet et août, aucune variation significative des précipitations moyennes n’a été observée entre ces deux périodes.

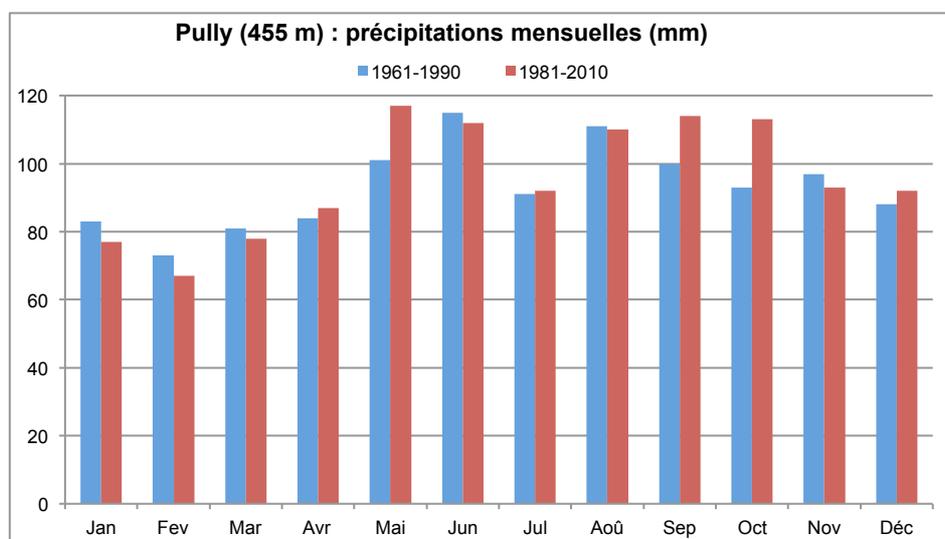


Figure 48 – Précipitations moyennes mensuelles (mm) pour la station de Pully (455 m) pour les normes 1961-1990 et 1981-2010 (Météosuisse).

Si l’on compare la période de référence 1981-2010 à la période 1901-1960, une augmentation des précipitations moyennes annuelles est mesurée pour toutes les stations de Lavaux (Tabl. 15). Cette dernière varie entre 5 mm pour la station de Pully et 228 mm pour la station de Montreux-Clarens.

Tableau 14 – Précipitations moyennes annuelles dans la région de Lavaux et environs pour les périodes 1901-1960, 1961-1990 et 1981-2010 (Météosuisse).

Stations pluviométriques	Altitude m/mer	Précipitations moyennes annuelles 1901-1960 [mm]	Précipitations moyennes annuelles 1961-1990 [mm]	Précipitations moyennes annuelles 1981-2010 [mm]
Lausanne	601	1'064	1'181	1'150
Pully	455	1'111	1'153	1'116
Rieux	461	1'177	1'278	1'255
Tour de Gourze	915	1'225	1'295	1'254
Vevey	506	1'104	1'270	1'234
Fruence	809	-	1'596	1'610
Les Avants	982	1'660	1'759	1'719
Montreux-Clarens	405	1'151	-	1'379

## 7. Tourisme

### Nuitées hôtelières en légère progression...

Le tourisme occupe une place importante dans la région de Lavaux. Celle-ci est rattachée à la région touristique de Montreux Riviera pour laquelle des données statistiques sur l'activité touristique existent. Malheureusement, les données concernent l'ensemble du périmètre touristique et ne sont pas spécifiques à Lavaux.

La région Montreux Riviera compte 51 établissements hôteliers en 2015. Depuis 2006, 19 établissements ont fermé leurs portes dans cette région, ce qui représente une diminution de 27% (Fig. 49).

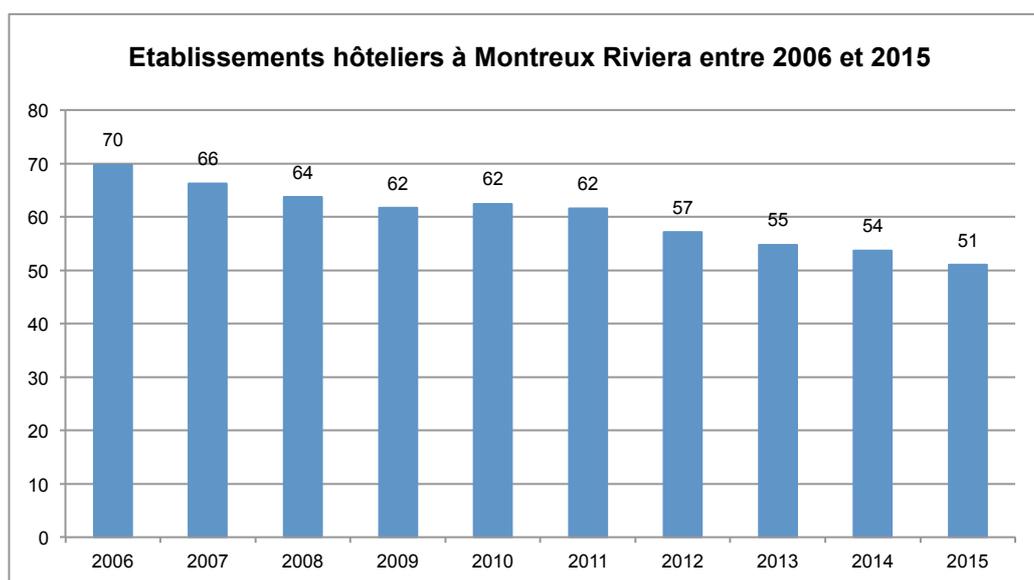


Figure 49 – Nombre d'établissements hôteliers dans la région de Montreux Riviera entre 2006 et 2015

Le constat est le même au niveau du nombre de chambres mises à disposition des touristes. En effet, l'offre hôtelière dans la région Montreux Riviera représente actuellement 2'229 chambres pour 3'906 lits. En 2006, on dénombrait 2'479 chambres pour 4'297 lits, ce qui représente une diminution de 10% pour les chambres et de 9% pour les lits (Tab.16)

Tableau 15 – Nombre de chambres et de lits dans l'hôtellerie de la région Montreux Riviera entre 2006 et 2015 (OFS).

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Chambres</b>	2'479	2'432	2'317	2'256	2'318	2'331	2'298	2'282	2'281	2'229
<b>Occupation chambres [%]</b>	49.9	52.8	55.9	49.4	52.6	51.4	50.6	53.3	53.6	54.9
<b>Lits</b>	4'297	4'192	4'072	3'933	4'073	4'100	4'029	4'009	3'999	3'906
<b>Occupation lits [%]</b>	42.9	45.3	46.2	40.9	44.1	43.3	43.1	46	46.9	47.8

La région est néanmoins toujours aussi attractive, puisqu'en termes de nuitées hôtelières, elle connaît une progression de 2.9% entre 2006 et 2015. En 2009 et 2012, l'activité touristique à Montreux Riviera a toutefois connu un recul comme l'illustre la figure 50.

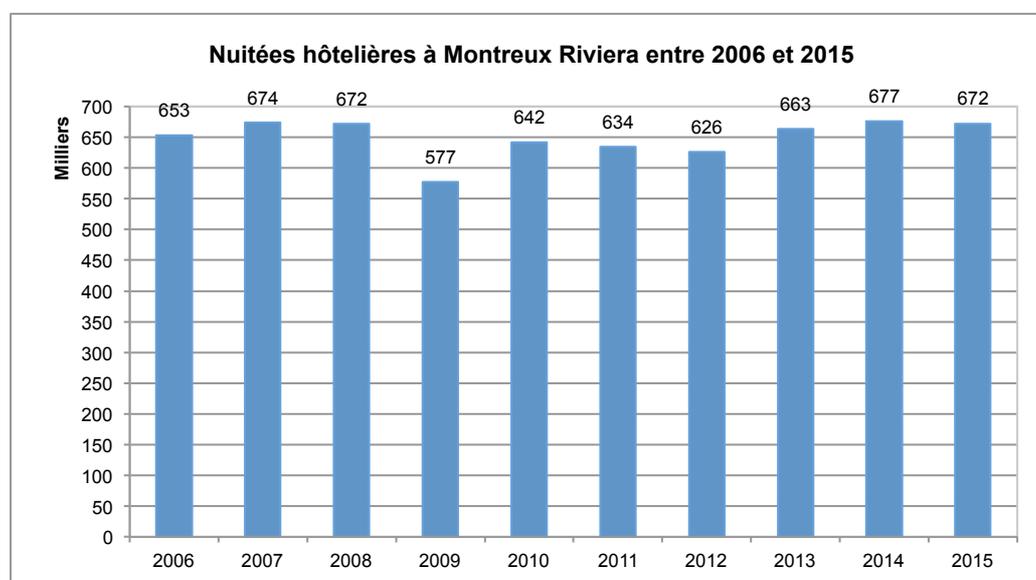


Figure 50 – Nombre de nuitées hôtelières (total annuel) enregistrées dans la région Montreux Riviera entre 2006 et 2015 (OFS).

Notons également que le taux d'occupation des chambres et le taux d'occupation des lits sont en augmentation depuis 2006 (Tabl. 16).

Ces données ne permettent pas de dresser un bilan de l'activité touristique pour la région de Lavaux. En effet, elles ne prennent pas en considération le secteur parahôtelier et concernent l'ensemble de la région touristique Montreux Riviera, dont la ville de Montreux, important centre touristique de la région.

## 8. Affectation et cadastre

L'analyse des cadastres de 2004 et de 2015 et des plans d'affectation des zones de 2007 et de 2015 permet de dresser un bilan de l'évolution territoriale de la région. Le vignoble étant un élément central dans le paysage de Lavaux, il est important de connaître l'évolution et l'état actuel de ce dernier. En effet, il est possible qu'une zone affectée à la viticulture ne soit, en réalité, pas occupée par de la vigne. L'inverse est également possible, c'est-à-dire qu'une vigne peut être plantée sur une parcelle non viticole (en zone à bâtir par exemple).

En 2015, 59.6 hectares apparaissant comme zone viticole dans le plan d'affectation des zones ne sont pas recouverts de vignes. Ces surfaces sont occupées par des champs, des jardins, de la forêt ou encore des bâtiments. Le tableau 17 résume les principales occupations de ces zones (cadastre) au niveau de l'ensemble des communes de Lavaux, du périmètre du Bien, de la zone centrale et de la zone tampon.

Tableau 16 – Occupation réelle de la zone viticole selon le plan d'affectation (Géodonnées Etat de Vaud).

Cadastre	Affectation = vigne			
	Surface [m <sup>2</sup> ] Ensemble des communes	Surface [m <sup>2</sup> ] Bien	Surface [m <sup>2</sup> ] Zone tampon	Surface [m <sup>2</sup> ] Zone centrale
Bâtiments	81'602	81'450	9'504	71'946
Champs	110'723	110'472	38'159	72'314
Jardin	333'159	331'215	27'069	304'146
Forêt	2'274	2'274	0	2'274
Eau	1'517	1'429	34	1'395
Rocher	3'319	3'319	0	3'319
Route, accès, place	25'392	25'366	730	25'265
Divers	38'704	38'704	102	37'973
<b>TOTAL</b>	<b>596'689</b>	<b>594'228</b>	<b>75'597</b>	<b>518'631</b>

La majeure partie des divergences entre le cadastre et le plan d'affectation des zones sont situées à l'intérieur du périmètre du Bien. Ainsi, 59,4 hectares affectés en zone viticole ne sont pas occupés par de la vigne à l'intérieur du Bien, dont 51.8 hectares dans la zone centrale (Fig. 51). Pour rappel, la zone viticole est presque totalement incluse dans le Bien, ce qui explique la présence de la quasi totalité des divergences affectation-cadastre dans la zone tampon et la zone centrale. Cette divergence représente 7.5 hectares dans la zone tampon. Les jardins remplacent la vigne sur plus de 33 hectares affectés en zone viticole. S'en suivent les champs (11 hectares) et les bâtiments (8 hectares).

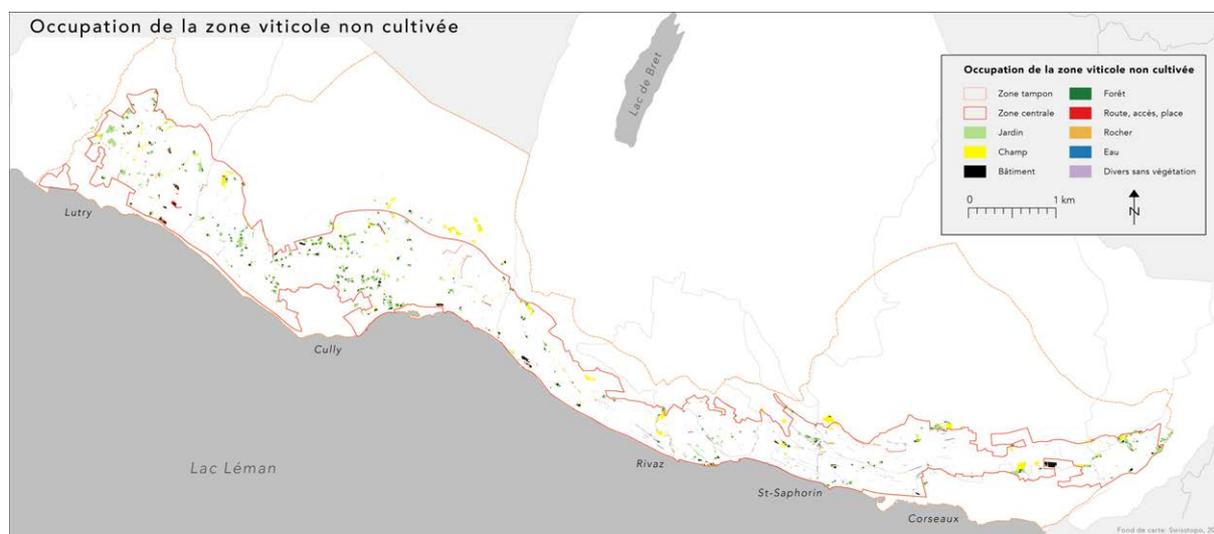


Figure 51 – Occupation de la zone viticole non cultivée indiquée sur le cadastre de 2015 (Géodonnées Etat de Vaud).

A l'inverse, la vigne peut être cultivée sur des surfaces non affectées en zone viticole. A Lavaux, on dénombre 89.6 hectares de vignes en zone non viticole. Le tableau 18 indique les différentes zones d'affectation sur lesquelles on cultive la vigne dans la région de Lavaux.

Tableau 17 – Affectation des surfaces où la vigne est cultivée en zone non viticole (Géodonnées Etat de Vaud).

Affectation	Cadastre = vigne			
	Surface [m <sup>2</sup> ] Lavaux	Surface [m <sup>2</sup> ] Bien	Surface [m <sup>2</sup> ] Zone tampon	Surface [m <sup>2</sup> ] Zone centrale
Forêt	25	25	-	25
Domaine public	69'413	69'413	1'150	68'263
Zone agricole	159'137	154'353	36'200	118'153
Activités artisanales	2'158	2'158	2'158	-
Zone industrielle	4'923	4'923	4'923	-
Habitation (très faible, faible et moy densité)	437'824	338'750	178'328	160'422
Village	80'798	80'736	19'655	61'081
Hameau	1'649	1'649	-	1'649
Centre historique	4'066	4'066	31	4'035
Installations publiques	181'975	171'439	138'810	32'629
Verdure	11'066	11'066	9'099	1'967
Zone ferroviaire	57'362	55'218	8'682	46'536
Zone intermédiaire	2'655	2'655	2'655	-
<b>Total</b>	<b>1'013'051</b>	<b>896'451</b>	<b>401'691</b>	<b>494'760</b>

Près de 78 hectares de vignes sont situés en zone constructible<sup>3</sup> dans l'ensemble des communes de la région de Lavaux, dont 67 ha à l'intérieur du périmètre inscrit au Patrimoine Mondial et 31 ha dans la zone centrale. Situées en zone à bâtir, ces vignes seront peut-être appelées à disparaître, ce qui entraînerait une perte de surface viticole qui ne pourrait être compensée que partiellement par la mise en culture des surfaces affectées en zone viticole non cultivées. La zone agricole représente le deuxième type de zone d'affectation sur laquelle est cultivée la vigne (Fig. 52)

<sup>3</sup> La zone constructible correspond à la définition de la zone à bâtir issue de l'article 48 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du canton de Vaud (LATC). Elle regroupe, ici, la zone d'activités artisanales, la zone industrielle, la zone d'habitation, les zones villages, hameau, centre historique et installations publiques, la zone verdure et la zone ferroviaire.

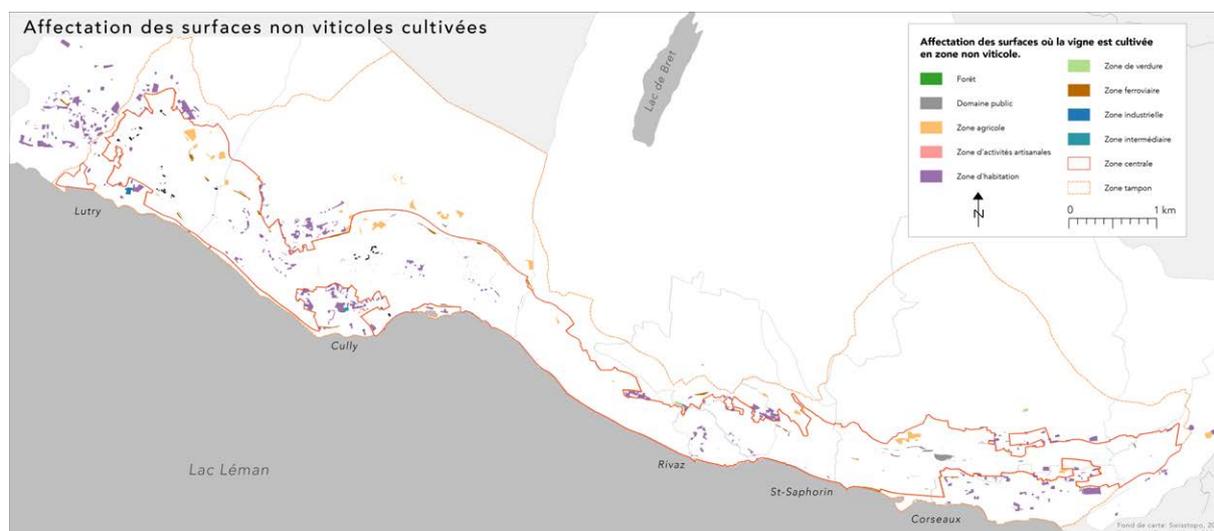


Figure 52 – Affectation des surfaces non viticoles cultivées indiquée sur le plan d'affectation de 2015 (Géodonnées Etat de Vaud)

## 9. Enjeux territoriaux

Après avoir dressé le bilan de l'évolution du Bien de son inscription à aujourd'hui, plusieurs enjeux territoriaux peuvent être mis en évidence. A l'heure actuelle, quatre enjeux importants ont pu être distingués. Ils concernent les thématiques suivantes : démographie, viticulture, tourisme et climat.

### Une pression urbaine toujours plus accentuée...

Pour rappel, la région de Lavaux a enregistré une croissance démographique de 7.2% (2'040 unités) entre 2007 et 2014. Celle-ci est plus marquée dans la zone tampon que dans la zone centrale du Bien. L'accroissement de la population a un impact sur le territoire puisqu'elle entraîne une augmentation de la demande de logements et d'infrastructures. Ainsi, la croissance démographique observée dans la zone périphérique constitue un enjeu non négligeable pour le site inscrit au Patrimoine mondial. Celui-ci a en effet été reconnu comme un site exceptionnel pour avoir su résister à la pression urbaine du XX<sup>e</sup> siècle et pour être resté intact jusqu'à nos jours. Cette pression urbaine s'est accentuée après la Deuxième guerre mondiale en raison de la double expansion territoriale des agglomérations de Lausanne et de Vevey-Montreux. Suite à l'adoption par le peuple de l'initiative « Sauvez Lavaux », le site a plutôt bien résisté à cette pression urbaine jusqu'à l'heure actuelle ; en témoignent les statistiques relatives à la création de nouveaux logements. Seulement 3% des logements construits dans la région entre 2000 et 2014 sont localisés à l'intérieur du périmètre de la zone centrale du site. La croissance démographique que connaît le canton de Vaud à l'heure actuelle devrait se poursuivre au-delà de 2030. Celle-ci impliquera la création de nouvelles infrastructures et de nouveaux logements. De par sa situation, entre les agglomérations de Lausanne et de Vevey-Montreux, la pression urbaine qui pèse sur le périmètre inscrit au Patrimoine mondial ne devrait pas diminuer à l'avenir. A ce titre, c'est surtout la zone tampon qui devrait être mise sous pression.

## **Des exploitations viticoles toujours plus nombreuses à disparaître...**

Lavaux est une région connue dans le monde entier pour la beauté de ses paysages viticoles. Le vignoble bénéficie d'un bon statut de protection puisque toute la zone affectée à la viticulture est inconstructible. Entre 2008 et 2015, la surface viticole a enregistré une diminution de 1.03% seulement, ce qui représente environ 6 hectares. Les zones ayant connu une diminution sont situées en zone à bâtir. Comme 78 hectares de vignes sont situés en zone constructible, le potentiel de diminution des surfaces de vignes est important (11.3% du vignoble). Si la taille du vignoble reste relativement stable, les exploitations sont toujours moins nombreuses. En 2013, sept exploitations viticoles de moins que deux ans auparavant<sup>4</sup> ont été dénombrées à l'intérieur du périmètre du Bien. Plusieurs pistes permettent d'expliquer cette diminution. La dissolution de l'exploitation peut en être une raison, mais également le déplacement de la cave à l'extérieur du Bien. En effet, la tradition veut que les travaux de vinification soient réalisés au cœur des villages de la région. Or, les possibilités d'agrandissement des caves y sont très limitées. Par conséquent, les viticulteurs désireux d'agrandir leur exploitation et de réaliser des investissements dans leur cave pourraient être tentés de quitter les villages pour s'installer en périphérie dans les zones industrielles ou artisanales où l'espace à disposition est plus important. La diminution du nombre d'exploitations viticoles constitue un véritable enjeu dans une région où le savoir-faire viticole et les caves font partie du patrimoine culturel.

## **Une activité touristique peu perceptible...**

Le tourisme occupe certainement une place importante dans la région de Lavaux. Visites guidées, dégustations et balades à travers le vignoble forment l'offre touristique de la région. Il est malheureusement difficile d'appréhender les retombées touristiques pour la région. En effet, il n'existe, à l'heure actuelle, aucune statistique relative au tourisme pour Lavaux. Les données disponibles concernent l'ensemble de la région Montreux Riviera dans laquelle le site de Lavaux est inclus. Or, Montreux Riviera comprend la ville de Montreux, très touristique et aux activités différentes de celles de Lavaux. Toutefois, à l'échelle de l'ensemble de la région touristique, une diminution de l'offre hôtelière est observée. Si une diminution du nombre d'établissements hôteliers est enregistrée, une augmentation du taux d'occupation des chambres et des lits est en revanche constatée. Il n'est toutefois pas possible d'extraire de cette statistique les données concernant la région de Lavaux uniquement.

Evaluer l'importance du tourisme dans la région à l'aide de données statistiques est nécessaire en vue de réaliser une gestion adéquate du site. Etablir une statistique sur la fréquentation du site et des différentes activités constituant l'offre touristique de la région permettrait d'avoir un aperçu de l'importance du tourisme dans la région et de son évolution dans le temps. Ainsi, les points forts et les points faibles de la région d'un point de vue touristique pourraient être appréhendés et des mesures de gestion spécifiques pourraient être prises. Récolter les données se révèle, néanmoins, être un véritable enjeu. Il est, en effet, difficile d'établir une statistique de la fréquentation d'un site d'une si grande étendue dont l'accès est totalement libre. Les points d'accès au site sont nombreux et les visiteurs ne sont pas contraints de passer par un endroit fixe, ce qui rend le recensement du

---

<sup>4</sup> Données disponibles que pour les années 2011, 2012, 2013.

nombre de visiteurs difficile. En ce qui concerne l'hébergement, aussi bien les données sur l'hôtellerie que sur la parahôtellerie devraient être prises en considération. Il est important que ces données soient focalisées et ne concernent que la région de Lavaux. Notons toutefois que les visiteurs de Lavaux peuvent être de passage et ne séjournent pas forcément dans la région. Il n'est donc pas possible de dresser un bilan de l'activité touristique du site à partir des statistiques hôtelières et parahôtelières. Trouver un moyen d'évaluer la fréquentation de la région, par le biais d'enquêtes, se révèle, par conséquent, nécessaire.

### **Un changement climatique évident – quelles conséquences pour la viticulture ?**

Lavaux ne fait pas figure d'exception dans le contexte du changement climatique observé ces dernières décennies en Suisse. Si les températures moyennes annuelles ont augmenté de 0.9°C entre les périodes 1961-1990 et 1981-2010, aucune tendance significative n'est observée au niveau des précipitations. Le réchauffement des températures devenu significatif à partir des années 1980 se traduit dans la vigne par des floraisons, des véraisons et des vendanges plus précoces, selon O. Viret, ingénieur agronome (2013<sup>5</sup>). Jusqu'à présent, les nouvelles conditions climatiques permettent d'obtenir des maturités toujours plus optimales, ce qui profite aux vins. Outre une augmentation des températures, le changement climatique devrait s'accompagner d'une augmentation de la fréquence et une intensification des épisodes extrêmes (pluies intenses, brusques écarts de température, sécheresses prolongées, etc.). Ces épisodes pourraient nuire à l'épanouissement de la vigne. Pour l'instant, le vignoble de Lavaux profite du changement climatique. Reste à savoir comment cela évoluera à l'avenir.

---

<sup>5</sup> Portner, A. (14 octobre 2013). Réchauffement climatique : un bienfait pour les vins suisses ? *Migros Magazine*, 42. Disponible sur <https://www.migrosmagazine.ch/societe/reportage/article/rechauffement-climatique-bienfait-vins-suisses> (consulté le 06.06.16)